

**MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA
RECHERCHE SCIENTIFIQUE**

ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE DE MANAGEMENT

ENSM. P.U. KOLÉA



MEMOIRE DE FIN D'ETUDES

Master en Management Stratégique et system d'information

L'impact de système d'information sur la fonction commerciale

**Cas : l'activité de dédouanement dans le Centre National de
Transmission et Système D'information des douanes -CNTSID-**

Elaboré par :

TALEB BAHMED Messaoud

Encadré par :

Mme. TOUMI AMARA Djamila

M. ZERROUTI	Président du jury
Mme CHADERE	Examineur
Mme TOUMI	Encadreur

Date de soutenance : 06-10-2021

Année 2020 / 2021

RESUME

Le contrôle des flux d'informations est un élément important dans la gestion des activités des organisations qui mènent à la réalisation efficace de leurs objectifs.

L'objectif de notre travail est d'expliquer l'impact du système d'information dans l'activité de dédouanement et en quoi les échanges des documents informatisés dans les procédures administratives rendent la gestion de l'activité douanière optimale.

Nous avons opté pour une démarche qualitative au sein du centre national de l'informatique et statistiques douanières, Nous avons conclu que l'adaptation continue du système d'information aux besoins de l'institution est ce qui conduit à obtenir les meilleurs résultats.

Mots clés : flux informationnel, system d'information, l'activité douanière

الملخص

يعد التحكم في التدفق المعلوماتي على مستوى المؤسسة عاملاً مهماً في تسيير مختلف أنشطتها والتي تؤدي إلى تساعد على تحقيق أهدافها بكل فعالية

الهدف من هذه الدراسة هو شرح تأثير نظام المعلومات على نشاط التخليص الجمركي وكيف يؤدي تبادل المستندات المحوسبة في الإجراءات الإدارية إلى تحسين إدارة النشاط الجمركي.

من خلال استغلال نتائج دراستنا النوعية لدى المركز الوطني للنظام المعلومات الجمركي توصلنا بأن التكيف المستمر لنظام المعلومات مع احتياجات المؤسسة المتغيرة باستمرار هو ما سيؤدي لتحقيق أفضل النتائج

الكلمات المفتاحية : التدفق المعلوماتي، نظام المعلومات، النشاط الجمركي

ABSTRAIT

Information flow control is an important element in the management of the activities of organizations that lead to the effective achievement of their objectives.

The objective of our work is to explain the impact of information system in the activity of customs clearance and in which the exchanges of computerized documents in the administrative procedures makes the management of the customs activity optimal.

We have opted for a qualitative approach at the National Customs Information and Statistics Centre, We have concluded that the continuous adaptation of the information system to the needs of the institution is what leads to the best results

Key words: information flow, information system, customs activity

REMERCIEMENT

J'adresse mes sincères remerciements à ma chère famille pour son soutien tout durent mon cursus universitaire

Je tiens à remercier Mme Toumi pour son suivi et son encadrement et tous mes enseignants de l'ENSM pour la qualité de leur enseignement tout au long de ma formation

Je tiens à remercier Mr Aziz pour son encadrement et son suivi tout au long de mon stage à l'échelle de l'établissement et pour tous ses précieux conseils

TABLE DES MATIERS

Abstrait.....	I
Remerciement	II
Table des matières	III
Liste des tableaux	VI
Liste des figures	V
Liste des abréviations, sigles et acronymes	VII
Introduction.....	01

CHAPITRE 01 : REVUE DE LITTERATURE ET CADRE CONCEPTUEL**1-Revue de littérature :**

1.1 Performance organisationnel	03
1.2 L'impact du S.I sur les performances de l'entreprise.....	03
1.3 Mesure de la performance commerciale de l'entreprise	05
1.4 Système d'information.....	06

2-Cadre conceptuel :

2.1 Système d'information.....	07
2.1.1 Les dimensions des systèmes d'information	08
2.2 Le rôle des systèmes d'information.....	09
2.3 Système informatique	10
2.4 Les technologies de communication	12

CHAPITRE 02 : CADRE METHODOLOGIQUE ET PRESENTATION DE L'ORGANISME D'ACCUEIL

01 Cadre méthodologique

1.1 choix du thème.....	15
1.2 Choix de l'organisme d'accueil	15
1.3 Délimitation du champ de l'étude	15
1.4 Objectifs de l'étude	16
1.5 Démarche méthodologique	16
1.6 Technique de collecte de l'information	17
6.1 L'observation	17
6.2 L'entretien	17

02 Présentation de l'organisme d'accueil

2.1 Les missions de la douane :	
2.1.1 Mission de sécurité	18
2.1.2 Mission fiscale	19
2.1.3 La tâche d'aider à prendre une décision.....	19
2.1.4 Mission économique	19
2.2 Organigramme de la Direction General des Douanes.....	20
2.3 ORGANIGRAMME DE CENTRE NATIONAL DE TRANSMISION ET SYSTEME D'INFORMATION.....	21
2.4 LE CENTRE DE L'INFORMATIQUE ET DES STATISTIQUES.....	22
2.4.1 Centre de calcule	22
2.4.2 Salle de développement	22
2.4.3 Salle de formation	22
2.4.4 Salle de consultation	22
2.4.5 Laboratoire de maintenance	22
2.4.6 Bureau de collecte et contrôle des données (Sites manuels).....	22

2.4.7 Bureau de l'exploitation des données	23
2.4.8 Bureau d'étude et d'analyse	23
2.4.9 Bureau de l'activité douanière.....	23
2.5 MISSION DU CNTSID.....	23

CHPITRE 03 : L'IMPACTE DU SYSTEME D'INFORMATION SUR L'ACTIVITE DE DEDOUANEMENT

SECTION 01 : Etude de l'existant

1.1 Les acteurs (les partenaires) intervenant dans le Système d'information douanier	
1.1.1 Les consignateurs maritimes et aériens	26
1.1.2 Les commissionnaires en douane (transitaires)	26
1.1.3 Le centre national du registre de commerce	26
1.1.4 L'administration fiscale	26
1.1.5 Les banques financières	26
1.2 Exigence d'importation	26
1.3 Procédure d'importation	29
1.4 Déclaration en douane engagé par les transitaires.....	29
1.5 PRESENTATION GENERALE DU SYSTEME INFORMATIQUE GESTION AUTOMATISE DES DOUANES «SIGAD »	30
1.5.1 Objectifs du SIGAD	31
1.6 DEFINITION DU MANIFESTE.....	31
1.7 OBJECTIF	31

SECTION 2 : Simulation d'un enregistrement douanier

2.1 Simulation d'un enregistrement douanier	32
2.2 Les inconvénients constatés dans le programme :	60
2.3 Les avantages du programme	61

2.4 Recommandations	62
---------------------------	----

Conclusions	63
--------------------------	-----------

BIBLIOGRAPHIE.....	64
--------------------	----

Figures :

Figure 01 : Structure et organigramme de la direction générale des douanes	23
--	----

Figure 02 : Structure et organigramme de la direction des transmissions et système d'information des douanes	24
--	----

Tableaux :

Tableau des interviews/ durées de l'entretien	17
---	----

ANNEXES :

ANNEXE A : Contrôle des délais de dédouanement dans le SIGAD.....	65
---	----

ANNEXE B : SCHEMA FONCTIONNEL DE LA PROCEDURE DU TRANSFERT DU MANIFESTE.....	66
--	----

ANNEXE C : PROCEDURE STANDARD DU TRANSFERT DU MANIFESTE.....	67
--	----

ANNEXE D : ARCHITECTURE DE TRANSFERT DES DONNEES DANS LE SERVEUR...	68
---	----

ANNEXE E : Guide D'entretien.....	69
-----------------------------------	----

LISTE DES ABRÉVIATIONS, SIGLES ET ACRONYMES

CNTSID : Centre National de Transmission et Système d'information douanier,

CNIS : Centre National de l'information et Statistique (remplacé par le **CNTSID**),

SIC : Système d'information Commerciale,

SIGAD : Système d'information et de Gestion Automatisé des Douanes,

CRM : Customer Relationship Management,

SI : Système d'information,

DGD : Direction Générale des Douanes,

ERP : Enterprise Resource Planning,

ISO : Organisation Internationale de Normalisation,

MO : Modules Opérationnels,

PME : Petite ou Moyenne Entreprise,

SRM : Supplier Relationship Management,

TIC : Technologie D'Information et de Communication

INTRODUCTION :

Dans un environnement compétitif les échanges en informations entre les partenaires économiques devient immense et de plus en plus complexe, le système d'information devient une nécessité pour pouvoir gérer les activités des entreprises et contrôler les flux informationnels d'une façon efficiente afin de trouver des solutions pour les défis qu'elles confrontent.

Le rôle du système d'information dans une entreprise est de contribuer à générer un avantage concurrentiel, connaître son environnement technologique et commercial et de saisir les opportunités d'affaires d'une façon plus efficace, ce qui rendra l'entreprise plus performante et meilleure que ses concurrents

Il est nécessaire d'assurer la coordination entre les flux physiques et immatériels, compris les flux informationnels par l'informatisation et l'automatisation des activités et les processus initiaux de l'entreprise de les rendre le maximum possible informatisé pour améliorer la productivité et atteindre la gestion optimale

Le choix du thème est basé sur l'importance de la fonction commerciale qui est considéré comme l'activité primordiale pour générer les revenus à l'entreprise et sans cette fonction l'entreprise ne pourra pas poursuivre son activité, et pour permettre de bien gérer cette fonction un système d'information performant sera une obligation afin de pouvoir gérer les relations avec les parties prenantes pour qu'elle pourra écouter le client et satisfaire ses besoins

Dès le début de son développement, l'informatique est perçue comme une technique précieuse qui automatise le processus de gestion des organisations et par conséquent l'amélioration de leur productivité. L'apparition du micro-ordinateur a permis aux individus d'augmenter leur efficacité personnelle et leur processus de décision.

L'objet de notre travail de recherche présenté dans ce mémoire est de répondre à la problématique suivant :

Quel est l'impact d'implémentation du système d'information sur la fonction de dédouanement ?

Cela nous amène à poser les sous-questions suivantes pour répondre à notre problématique :

- Dans quelle mesure le système d'information est intégré à l'activité de dédouanement ?
- Comment l'échange de données informatisées facilite-t-il l'exercice de la fonction douanière ?
- Quel est le degré d'intégration des partenaires dans le système d'information douanier ?

Le plan de notre travail est structuré comme suit :

- ✓ Le premier chapitre porte sur la revue de littérature et le cadre conceptuel de notre angle d'approche.
- ✓ Le deuxième chapitre s'attache à clarifier la méthodologie de recherche et de présenter l'organisme d'accueil.
- ✓ Le troisième chapitre est consacré sur la vérification de l'impact du système d'information –SIGAD- sur la fonction de dédouanement

CHAPITRE 01 : REVUE DE LITTERAURE ET CADRE CONCEPTUEL

1-REVUE DE LITTERAURE :

1.1 Performance organisationnel

(Oumekhlouf, kherbachi,2018) la performance est beaucoup plus relievée à la sphère économique et financière comme a été souligné dans le passage suivant « la performance se base essentiellement sur les résultats financiers, nous ne pouvons pas parler sur une entreprise performante dans ses bilans négatifs, c'est avant tout une question de maîtrise des coûts, de diminution des charges de tout sortes... »

En asphère d'efficience suite à un autre témoignage « on peut parler de la réalisation d'une bonne performance suite à une amélioration de la productivité et la diminution du temps de production »

Cependant, pour certains ils ont parlé sur une performance plus élargie : « être performant est aussi acquérir un avantage concurrentiel devancer ses concurrents, c'est innover et proposer quelque chose de différent voir unique sur le marché. A l'évidence parler de performance renvoie principalement à l'efficience, à l'économie de ressource, et la satisfaction du client qui résultent de la source de création de valeur... ». Nous pouvons remarquer à travers ses témoignages que la majorité donne une priorité à la performance financière. Les résultats et les bilans positifs déterminant la bonne santé de l'entreprise par ailleurs ils tiennent compte des autres dimensions qui doivent être satisfaits pour améliorer la performance de chaque entreprise (l'efficience, l'économie de ressource, compétitivité, satisfaction de la clientèle etc...)

1.2 L'impact du S.I sur la performance de l'entreprise

(sini khadidja2018) L'utilisation des T.I.C (technologie de l'information et communication) permet l'amélioration les coopérations, coordination (fonctionnement de l'entreprise). Le partage de l'information et le transfert des connaissances au sein de l'entreprise, de mettre en place des procédures encouragent la créativité à tous les niveaux de l'entreprise et l'amélioration des échanges d'information avec les partenaires extérieurs avec de moindre coût

(Oumekhlouf, kherbachi2018) le système d'information est en relation avec les variables quantitatives de performance et représente un des facteurs d'augmentation

des résultats chiffré de l'entreprise (Chiffre d'affaire, rentabilité, production, diminution des charges)

Le système d'information joue aussi un rôle déterminant dans l'amélioration de l'image de l'entreprise auprès de ces collaborateurs et constitue un levier d'innovation et de croissance de l'entreprise.

En d'autre terme le système d'information influence positivement les variables subjectives de performance organisationnelle.

(elidrissi, elidrissi2010) selon Maclean et delonet la performance d'un système d'information se mesure de différentes manières :

Qualité système technique : accès facile, usage convivial, temps de réponse court

Qualité d'information produit : précision, actualité, accessibilité,

Niveau d'utilisation : temps réel d'utilisation, nombre de logiciel ou fonctionnalité utilisé,

La satisfaction de l'utilisateur.

L'impact sur la performance individuel : effet sur temps et qualité de décision, effet sur le niveau d'effort, gains en productivité, amélioration en qualité de vie en travail.

L'impact sur la performance organisationnelle : efficience générale, performance financière, avantage compétitif, flexibilité, création de la valeur...

Un investissement en informatique et technologie de l'information mener à des résultats positives à la faveur de l'entreprise dont on peut citer : réduction des coûts, meilleur qualité de service, une meilleure réactivité, une simplification des procédures

Un investissement en système d'information peut générer trois types de gains pour l'entreprise :

- les gains mesurables en unités monétaires ;
- les gains estimables en unités non monétaires (volume, temps, espace...)
- les gains peu tangibles (autonomie de l'utilisateur de l'information, satisfaction des clients, meilleure collaboration en interne, accumulation de l'expertise technologique...).

1.3 Mesure de la performance commerciale de l'entreprise

S. St. Onge et M.L. Magna (1994) en définissant la performance comme la capacité à atteindre les objectifs ou les résultats escomptés, estiment qu'elle peut être mesurée à l'aide des outils tels que la qualité de produit-service, le délai de livraison des commandes urgentes, le niveau des coûts et prix dans l'entreprise, les parts de marché, le chiffre d'affaire et les ruptures de stocks. Ici performance fait référence à l'atteinte des objectifs ou des résultats bien que l'activité ne soit qu'un maillon d'un processus de production, de vente, d'achat etc.

Très souvent les systèmes de mesure de performance commerciale considèrent seulement les réalisations des activités. Ainsi pour une entreprise, la minimisation des coûts, l'amélioration de la qualité des produits ou services en raison des conséquences possibles (augmentation du nombre de commandes, des ventes, réduction de délai de livraison, des délais crédit client avec une augmentation des délais fournisseurs) l'amélioration du taux de rotation des stocks et la minimisation du nombre et du montant des commandes en souffrance (créances douteuses, irrécupérables ou litigieuses) lui confère une performance commerciale prospère. L'activité commerciale étant considérée comme la principale porte d'entrée des flux financiers dans beaucoup d'unités économiques.

Or selon Amabile et Gadille (2003) l'usage des TIC donne des avantages concurrentiels qui peuvent s'exprimer en terme de réduction de coûts, de différenciation ou de diversification à une entreprise.

Dans le contexte de la mondialisation, le domaine des échanges marchands est devenu plus vaste et la concurrence se veut plus réactive et plus forte (Gabriel 2001).

Grâce aux TIC, les entreprises clientes peuvent accéder facilement aux informations leur permettant de comparer les différents fournisseurs, bénéficier des meilleures conditions de marché en termes de qualité-prix et de variétés des produits. En utilisant efficacement les technologies de l'information et de la communication, les entreprises peuvent réaliser des gains de productivité qui renforcent leur compétitivité et contribuent ainsi à une croissance économique durable.

Ces technologies accélèrent les échanges de biens et services, et l'on constate que la croissance des échanges de biens et services des TIC a été plus forte que celle de l'ensemble des échanges. En outre, les TIC sont à l'origine d'échanges dans d'autres secteurs en améliorant l'accès au marché, en élargissant le bassin de la clientèle et en facilitant les formalités douanières, les transports et la logistique.

1.4 Système d'information

Le système d'information, selon plusieurs auteurs, se réfère à l'ensemble des moyens, d'outils techniques associés à des réseaux de télécommunication ou de connexion entre des machines, de ressources humaines organisés dans un processus de coordination et communication afin de recueillir (collecter, saisir), traiter et de transmettre les informations entre les différentes personnes ou services (Brigitte (1993), Elidrissi & Elidrissi (2010), Legrenzi (2015)). Ainsi, l'entreprise peut se projeter dans une démarche de veille en accordant une attention particulière aux informations à tous les niveaux hiérarchiques.

La forte évolutivité des activités et des métiers a amené les entreprises à développer les systèmes d'information. Ces développements ont été, dans de nombreuses entreprises, un phénomène subi plutôt que volontaire et accompagné. C'est ainsi que M. Lafitte(2003) souligne que « le système d'information est un ensemble complexe, souvent hétérogène car il est constitué d'éléments qui se sont juxtaposés au fil du temps au gré des choix stratégiques, des évolutions technologiques des systèmes informatiques mis en place, du développement de l'organisation elle-même ». En effet, des applications informatiques centrées sur des objectifs locaux et immédiats ont été réalisées, sans une recherche véritable de cohérence globale. La pression menée est souvent liée à une course à une efficacité et une quête de compétitivité. Aussi, l'évolution des moyens en matériel, logiciel et personnes a souvent été dictée par la pression des prestataires offreurs (Oracle, SAP...) et des besoins dans une vision à court terme.

L'évolution de l'informatique depuis les années soixante a vu un élargissement important des concepts liés aux programmes informatiques. La notion de système d'information s'est imposée, en intégrant les dimensions stratégiques et organisationnelles dans le système informatique.

Le système d'information recouvre donc un ensemble cohérent de tâches, généralement imbriquées, contribuant à la réalisation d'un but parfaitement identifié. Ce processus permet de transformer des données en information avec comme finalité d'aider à la prise de décision nécessaire aux utilisateurs et à la stratégie de l'entreprise (D. Autissier, V. Delaye, 2008). Il est donc de nature à renseigner les différents acteurs de l'entreprise et il est de ce fait constitué d'un ensemble de moyens, de ressources, d'éléments organisés afin de :

- recueillir (collecter, saisir)
- traiter (extraire une information pertinente, calculer)

- stocker (mémoriser)
- diffuser de l'information (communiquer).

2- CADRE CONCEPTUEL :

2.1-Système d'information :

« Un système d'information est un ensemble d'acteurs sociaux qui mémorisent et Transforment des représentations via des technologies de l'information et des modes Opératoires »

Le système d'information est considéré alors comme la partie du réel, constitué des informations organisées, ayant un effet sur les acteurs et les utilisateurs qui agissent et réagissent à partir de la collecte de ces dernières à travers l'interaction des processus. Il vise une finalité de gestion par une exploitation opérationnelle et stratégique des données en utilisant les technologies de l'information.

Il faut aussi noté que Le système d'information est toujours considéré comme un outil performant de contrôle, de pilotage et d'aide à la prise de décision.

Dès le début de son développement, l'informatique est perçue comme une technique précieuse qui automatise le processus de gestion des organisations et par conséquent l'amélioration de leur productivité. L'apparition du micro-ordinateur a permis aux individus d'augmenter leur efficacité personnelle et leur processus de décision. Pour l'entreprise, les TIC permettent notamment :

D'instaurer un nouveau mode de travail en équipe et de faciliter la diffusion de l'information au sein d'un groupe. En effet, l'informatique et les télécommunications ont bouleversé l'échange d'information au sein d'un groupe de la même entreprise. Elles ont pour effet d'améliorer la communication entre les membres d'un groupe et la coordination de leurs activités. La circulation de l'information est facilitée par le recours à une gestion électronique et informatique des documents et de la base de données de l'entreprise. Par ailleurs, les forums de discussions, les vidéoconférences et l'agenda du groupe bouleversent la communication au sein de l'entreprise ou d'une communauté donnée.

2.1.1 Les dimensions des systèmes d'information :

Les principales dimensions des systèmes d'information sont (Delmond, Yves, & Gautier, 2003, p.89) :

2.1.1.1 Organisations :

Les organisations comportent divers niveaux et spécialités, ces spécialités sont engagées et formées pour accomplir des tâches spécifiques : les ventes, marketing, la production et la logistique, les finances et la comptabilité ainsi que la gestion des ressources humaines.

2.1.1.2 Pilotage du système d'information :

Pour que le système d'information soit conforme à la stratégie d'entreprise, la direction informatique construit un schéma directeur, qui constitue le plan stratégique des systèmes d'information. Ce schéma comprend un axe fonctionnel, un axe technique et un axe organisationnel.

Il propose un modèle théorique qui suggère que n'importe quel système peut se décomposer en trois sous-systèmes

Le système opérant : qui correspond à l'activité du système, aux tâches opérationnelles et tangibles à réaliser.

Le système d'information : qui renseigne le système de décision sur l'efficacité et l'activité du système opérant.

Le système de décision : qui correspond à l'activité de pilotage du système en définissant les objectifs et en transmettant des ordres au système opérant.

Robert REIX (1995) s'est inspiré des théories de management pour donner sa propre définition du système d'information : « Ensemble organisé de ressources : matériel, logiciel, personnel, données, procédures... permettant d'acquérir, de traiter, de stocker des informations (sous forme de données, textes, images, sons, etc.) dans et entre des organisations ». Selon lui, le but d'un système d'information est d'apporter un soutien aux processus de travail dans l'organisation selon trois modalités principales : fournir de l'information, assister le travail humain et automatiser le travail . Il ne faut pas penser qu'un système d'information ne soit qu'un système informatique, mais c'est tout système qui va permettre de réaliser des processus de collecte, mais aussi des mémorisations et des traitements de l'information.

L'objectif premier des systèmes d'information (**S.I**) est de réduire l'incertitude face à la complexité et aux changements environnementaux. Cela étant, les formes-les plus évoluées de **S.I** ont pour objectif d'améliorer les pratiques de gestion au sein des organisations, c'est le cas notamment des systèmes intégrés de gestion.

Trois rôles sont attribués aux **S.I** au sein des organisations :

Support aux opérations (le niveau élémentaire) ;

Support à la gestion et à la prise de décision (niveau tactique) ;

Support aux avantages concurrentiels (niveau stratégique).

2.2 Le rôle des systèmes d'information :

Les systèmes d'information sont devenus une composante essentielle de toute entreprise ou de toute organisation. Ils deviennent donc un champ d'étude incontournable dans l'administration des affaires et la gestion.

Le système d'information d'une entreprise peut être un levier efficace pour améliorer la performance et accroître la compétitivité.

Le rôle d'un système d'information est, d'une part, d'accroître l'efficacité des processus opérationnels basés sur la saisie, le stockage et le traitement des données; et d'autre part, il s'agit surtout d'améliorer l'efficacité du processus de prise de décision des gestionnaires en satisfaisant leurs besoins informationnels, c'est-à-dire en leur fournissant une information mieux adaptée à leurs différents problèmes décisionnels.

Il faut convenir aujourd'hui que ce n'est plus le volume important des données à traiter qui fait l'efficacité d'un système d'information, mais la qualité de ces données. Le problème n'est plus dans les conditions actuelles de l'entreprise, de collecter des données, mais de les filtrer, de les analyser, d'en extraire l'essentiel pour le management, et donc de les interpréter rapidement.

2.3 System informatique :

« Le système informatique est un ensemble organisé d'objets techniques matériels, logiciels, applications dont la mise en œuvre réalise l'infrastructure d'un système d'information ».

En conséquence, un système d'information performant et efficace s'appuie sur le système informatique afin que les utilisateurs réalisent les objectifs qui leurs sont

assignés. Ce dernier est un outil incontournable pour un système d'information efficient

2.3.1 L'information :

A l'intérieur de l'entreprise, le rôle de l'information est lui-même multiple : outil de création, outil de travail, instrument de formation professionnelle, facteur d'échange entre les intervenants, patrimoine de « savoir-faire » et de matière grise. L'information apparaît clairement comme une composante de la culture industrielle que doivent posséder l'entreprise et - à travers et grâce à elle - chacune des personnes qui y travaille.

Le système d'information est une notion qui peut paraître abstraite, nous allons donc proposer une définition complète et claire. Pour cela, nous définirons séparément les deux termes qui composent le concept : « information » et « système ». Puis, nous analyserons son mode de fonctionnement afin de comprendre réellement son utilité.

2.1. L'information au cœur de ce concept : Selon LAUDON K. et LAUDON L, «le terme information recouvre les données qui sont présentées sous une forme utile et utilisable par les personnes»

1. Pour Jacques ARSAC, «une information est une formule écrite susceptible d'apporter une connaissance. Elle est distincte de cette connaissance.».

Selon J.-M. Auric, l'information est « l'ensemble des données utiles pour prendre une décision. L'information est transmise par un système de communication qui transforme les faits bruts en des informations directement compréhensibles par l'utilisateur. »

Enfin Jean-Luc CHARRON et Sabine SEPARI définissent l'information comme : « tout élément susceptible de diminuer l'incertitude. »

4. On constate que ces définitions se complètent d'une part, et s'accordent d'autre part sur le fait que l'information est :

- Une connaissance communiquée ;
- Une représentation d'une donnée réelle ;
- Dépendante de plusieurs éléments illustrés dans le système de communication.

Pour qu'une information soit fonctionnelle, il faut qu'elle soit utilisable et de qualité. Pour s'en assurer, elle doit remplir trois conditions : la dimension temporelle, le contenu et la forme.

2.3.1.1 La dimension temporelle : l'information doit être régulièrement mise à jour et surtout être accessible et disponible à tout moment.

2.3.1.2 Le contenu : l'information doit être fiable, exacte et précise. Elle doit provenir de sources sûres et vérifiées. Elle doit aussi être pertinente, adaptée et utile.

2.3.1.3 La forme : L'information doit être claire. Son organisation doit permettre sa bonne compréhension. Cette condition a été facilitée grâce aux nouvelles technologies de l'information en permettant de les présenter sous des formes et supports variés.

2.3.2 Les critères de qualité de l'information :

Pour être de qualité, l'information doit être :

2.3.2.1 Objective : information impartiale qui ne peut être contestée. On peut vérifier ce critère en recoupant des informations redondantes.

2.3.2.2 Pertinente : seules les informations intéressantes pour l'entreprise et en adéquation avec l'objet de la recherche sont conservées.

2.3.2.3 Précise et fiable : on doit pouvoir la contrôler et en vérifier la source.

2.3.2.4 Récente : l'information ne doit pas être trop ancienne sous peine d'être obsolète ou erronée. Il faut donc veiller à la fréquence de mise à jour.

2.3.2.5 Disponible : l'information doit être facilement accessible afin d'accélérer le processus de prise de décision. C'est le rôle notamment du système de veille mercatique.

L'apparition de l'outil informatique dans les entreprises et les progrès accomplis dans ce domaine (Internet, base de données,...) permettent aujourd'hui d'une part, les liaisons rapides entre les hommes et d'autre part la sélection, le traitement, la conservation et la diffusion des données en temps opportun.

2.4 Les technologies de communication :

Les technologies de communication et les collecticiels facilitent la communication, la coordination et la collaboration à l'intérieur des équipes et des groupes de travail.

Les membres de ces équipes ou groupes de travail peuvent être des employés d'une même entreprise ou encore des employés d'entreprises différentes qui travaillent sur un même projet. Les technologies de communication et les collecticiels supportent principalement les processus comportementaux de décision, de communication et d'apprentissage.

O'Brien (2001) regroupe les technologies de communication en trois grandes catégories : les techniques de communication numériques, les techniques de conférence virtuelle et les collecticiels.

2.4.1 les techniques de communication numériques

Les techniques de communication numérique correspondant à l'ensemble des ressources matérielles, logicielles et des réseaux informatiques tels que l'Internet et l'intranet qui permettent le transfert des données d'un emplacement physique à un autre. Elles servent à communiquer et à collaborer par l'envoi électronique de messages, de documents et de fichiers, sous forme de données, de texte, de son ou d'image. Voici les quelques moyens de communication numériques :

Le courriel. Un logiciel de courriel permet d'envoyer et de recevoir des messages textuels. On peut aussi attacher des fichiers à chaque message.

Un site Web. L'élaboration, la transformation et le stockage de pages Web sont rendus accessibles par l'Internet ou par l'intranet de l'entreprise ;

2.4.2 Les collecticiels et les intranets

Dans les organisations, plusieurs activités de travail nécessitent la collaboration d'un groupe de personnes spécialisées pour arriver à une solution intégrée. C'est le cas, par exemple, des membres d'une équipe d'ingénieurs, de techniciens et de travailleurs spécialisés qui doivent concevoir une nouvelle machine.

Ce processus de conception collectif demande l'intégration de plusieurs spécialistes : ingénieurs en mécanique, ingénieurs en électricité, techniciens de machines-outils, etc. Les collecticiels et les intranets proposent des outils logiciels et des services afin : de leur permettre de mieux coordonner et intégrer leur travail. Voici quelques exemples d'outils basés sur un réseau d'entreprise ou l'intranet de l'entreprise :

Les systèmes de circulation automatisée du document, Outils logiciels qui permettent de gérer l'enchaînement des tâches d'un processus de travail ainsi que les documents électroniques requis par le processus de travail.

Les systèmes de gestion des connaissances. Outils logiciels qui permettent, d'organiser et de diffuser de manière coordonnée et opérationnelle diverses informations, spécialement celles reliées aux savoir-faire d'une organisation.

Un intranet est un ensemble de services Internet (par exemple un serveur web) interne à un réseau local, c'est-à-dire accessible uniquement à partir des postes d'UN réseau local et invisible de l'extérieur. Il consiste à utiliser les standards client-serveur de l'Internet (en utilisant les protocoles TCP/IP), comme par exemple l'utilisation de navigateurs Internet, pour réaliser un système d'information interne à une organisation ou une entreprise. Communication Intranet/Extranet

Un extranet est une extension du système d'information de l'entreprise à des partenaires situés au-delà du réseau, et ce, de manière sécurisée (authentification par nom d'utilisateur et mot de passe). De cette façon, un extranet n'est ni un intranet, ni un site Internet, il s'agit d'un système supplémentaire offrant par exemple aux clients d'une entreprise, à ses partenaires ou à des filiales un accès privilégié à certaines ressources informatiques de l'entreprise par l'intermédiaire d'une interface Web. Communication Intranet/Extranet

Un intranet / extranet repose généralement sur une architecture à trois niveaux, composée :

- du client (navigateur internet)
- du serveur d'application (middleware) : un serveur web permettant d'interpréter des scripts CGI, PHP, ASP ou autres, et les traduire en requêtes SQL afin d'interroger une base de données
- un serveur de bases de données De cette façon les machines clientes gèrent l'interface graphique, tandis que le serveur manipule les données. Le réseau permet de véhiculer les requêtes et les réponses. Communication Intranet/Extranet

CHAPIRE 02 : LE CADRE METHODOLOGIQUE ET PRESENTATION DE L'ORGANISME D'ACCUEIL :

CHAPIRE 02 : METHODOLOGIE DE RECHERCHE ET ORGANISME D'ACCUEIL :

01 METHODOLOGIE DE RECHERCHE

L'objectif de ce chapitre est de présenter la démarche méthodologique adopté dans notre recherche, ainsi la présentation de l'organisme d'accueil d'où la recherche a été effectuée.

1.1 Choix du thème :

Le choix du thème est basé sur l'importance de la fonction commerciale qui est la principale activité génératrice de revenus pour l'entreprise

Et comme je suis au cours d'un master en management stratégique et systèmes d'information, il convenait de se concentrer sur le lien entre l'impact du système d'information sur la fonction commerciale

Et sans cette fonction l'entreprise ne pourra pas poursuivre son activité, et pour permettre de bien gérer cette fonctionne un système d'information performant sera une obligation afin de pouvoir gérer les relations avec les parties prenantes pour qu'elle pourra écouter le client et satisfaire ses besoins.

1.2 Choix de l'organisme d'accueil :

Afin de répondre à notre problématique de recherche posée. Nous avons choisie d'effectuer notre stage au sein de l'autorité douanière et plus exacte au centre national des transmissions et du système d'information des douanes(CNTSID), pour l'autorité douanière nous pouvons considérer l'activité de dédouanement comme la fonction commerciale d'une entreprise donnée mais sans nous en ce cache la différence de taille structurelle vue l'importance de cette activité pour l'économie de pays et qui dépend d'un entier état

1.3 Délimitation de champ de l'étude :

La bonne collaboration entre les parties prenantes est considéré comme un enjeu majeur qui contribue à faciliter les échanges informationnelles à cet effet nous avons limité notre champ d'étude sur cette fonction

A ce fait, l'interactivité entre les partenaires (transitaires, consignateurs, banques) pour l'échange informationnel des documents nécessite l'intégration d'un système d'information, nous avons en faites essayer d'étudier à quelle point le système est implémenté dans cette activité

1.4 Objectifs de l'étude :

L'objectif de cette étude est de mettre en exergue l'impact du système d'information sur la fonction de dédouanement et le commerce extérieur dans l'autorité douanière.

1.5 Démarche méthodologique :

Afin de répondre aux questions précédentes, nous avons défini notre recherche dans un cadre descriptif et analytique pour assurer que notre travail de recherche aura une séquence logique et coordonnée, nous avons choisi :

Une étude qualitative se caractérisant par les entretiens effectués avec des responsables de différentes fonctions du système d'information et l'observation.

Pour cette étude on a opté pour la qualitative basé sur l'entretien et l'observation

1.6 Techniques de collecte d'information :

Afin de répondre à notre question de recherche, nous avons adoptés plusieurs techniques de collecte d'informations :

1.6.1 La recherche en documentation :

Pour la réalisation de ce mémoire, plusieurs données ont été collectées à partir des différents documents internes fournis par l'entreprise.

1.6.2 L'entretien :

Pour avoir des informations fiables et pertinentes, d'un point de vue stratégique sur la réalité du système d'information, nous avons préparé un entretien semi-directif, d'une longue durée.

« L'entretien semi directif n'est ni entièrement ouvert, ni entièrement fermé, en général, le chercheur dispose d'un certain nombre de thèmes ou de questions guides, relativement ouvertes sans les poser forcément dans l'ordre dans lequel il les a notés et sous leurs formulations exactes. »

Personnel Entretienue	Durée	Lieu
M. Aziz Arroui Bureau de l'Observatoire CNTSID	04 entretiens Moyen de 30-40 Mn	<ul style="list-style-type: none">• Ancien Siege beb el oued casbah• Nouveau siège à Mohammedia, Alger
M. Yacine Dib Informaticien CNTSID	02 entretiens Moyen de 20-30 Mn	<ul style="list-style-type: none">• Ancien Siege beb el oued casbah• Nouveau siège à Mohammedia, Alger

-Tableau interviewers-

02 PRESENTATION DE L'ORGANISME D'ACCUEIL

L'autorité des douanes est une administration publique algérienne sous tutelle du Ministère des Finances est considérée parmi les organismes sensibles et les plus fiables pour l'établissement et la protection de sa souveraineté. Ainsi, elle représente l'un des principaux piliers sur lesquels s'appuie l'État pour protéger l'économie nationale d'une part et financier le trésor public d'autre part. Ce rôle se reflète dans les missions qui lui sont confiées, et l'administration douanière exerce ses missions et travaille à travers des services et des douaniers répartis sur tout le territoire national selon le champ d'application des douanes

Les douanes algériennes s'efforcent, comme les douanes internationales, de développer leurs moyens matériels et humains afin d'améliorer les performances de leurs cadres et agents, en phase avec les transformations internationales afin d'accompagner les investisseurs et promouvoir les exportations, ainsi que de faciliter la mise en relation entre partenaires dans le commerce extérieur, et améliorer les conditions professionnelles douanières.

Compte tenu de l'évolution de l'économie nationale face à l'économie de marché, de nouveaux rôles ont émergé pour cet organisme. Les douanes algériennes cherchent actuellement à investir dans les moyens dont elle dispose, en se concentrant sur la modernisation de leur gestion pour suivre le rythme. Avec l'évolution du commerce extérieur.

2.1 Les missions de la douane :

Les missions actuelles de la douane sont la résultante d'une évolution historique du rôle et de la place dévolus à cette institution. Elle :

2.1.1 Mission de sécurité

Lutte contre la contrebande, le blanchiment d'argent, le trafic de drogue et le crime organisé en général.

- La participation au maintien de la sécurité et de l'ordre public (armes, explosifs, produits chimiques et marchandises dangereuses).

La participation au maintien de la santé publique et la morale (écrits et d'autres médias contraire à la morale publique Protection de l'environnement, du bétail, des plantes, du patrimoine culturel, artistique et archéologique Compte de propriété intellectuelle et droits d'auteur

2.1.2 Mission fiscale

La collecte de droits de douane, les frais et redevances

- Suivi et contrôle des régimes douaniers et des avantages fiscaux.

- Suivi et contrôle de la production et de la commercialisation des carburants.

Recouvrement des amendes dues pour les infractions douanières. Vente aux enchères publiques de biens et moyens de transport confisqués

2.1.3 La tâche d'aider à prendre une décision

- Elaboration des statistiques du commerce extérieur, pour faciliter la prise de décision.

- Préparer des études spéciales sur l'évolution du commerce extérieur et les attentes concernant la perception des droits et taxes...etc., sur la base des demandes des pouvoirs publics

2.1.4 Mission économique

Mise en œuvre des textes législatifs et réglementaires réglementant la circulation des marchandises et des capitaux à travers les frontières.

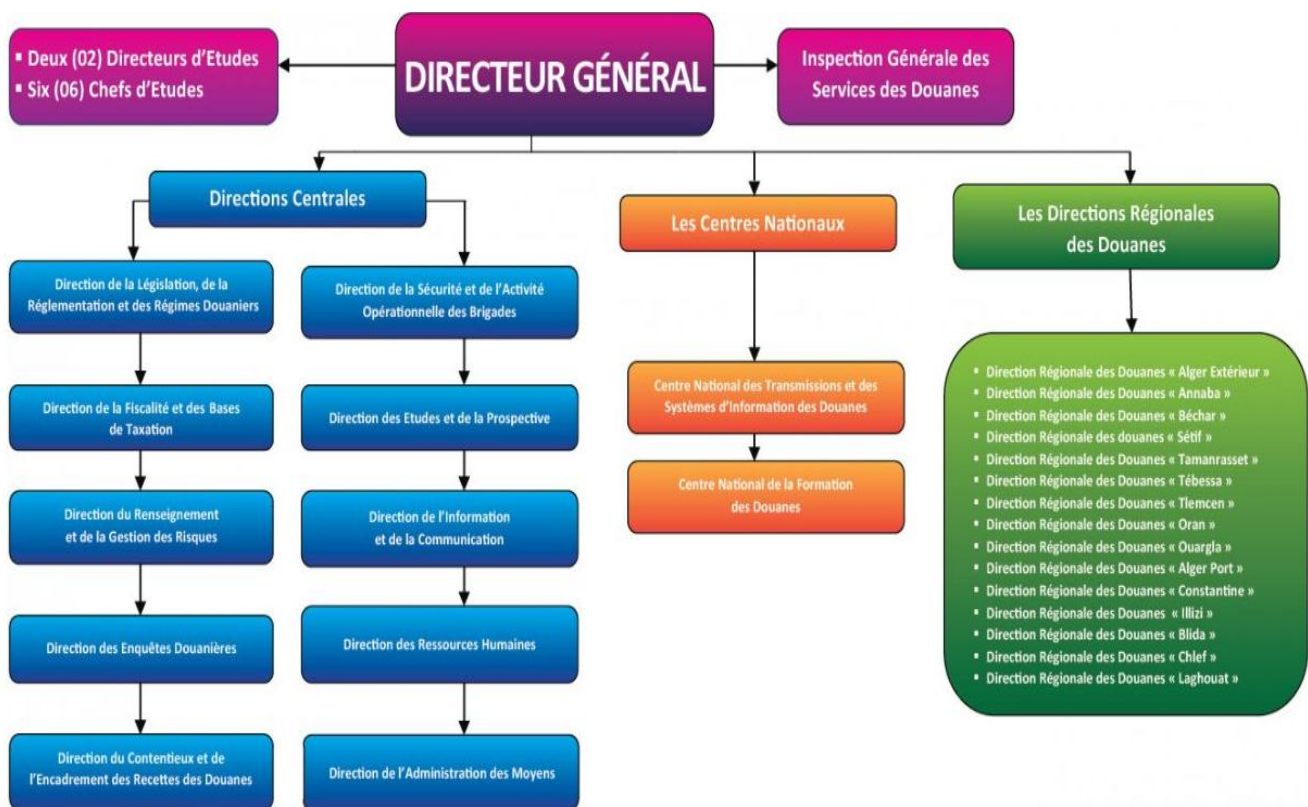
Répression de la fraude et des pratiques illégales.

Encourager les investissements, tant nationaux qu'étrangers, par des mécanismes douaniers et fiscaux. Encourager les exportations, en particulier les exportations hors hydrocarbures.

Élaborer et mettre en œuvre des mesures pour protéger et encourager la production locale

- Organise et surveille la perception de droit d'importation et d'exportation des marchandises ; système de surveillance et de taxation du commerce international.

2.2 Organigramme de la DGD :



L'organisation de l'administration des douanes est adaptée de façon à être au service des différentes stratégies menées, afin d'assurer une exécution efficace des missions qui lui sont confiées. Cette organisation repose sur :

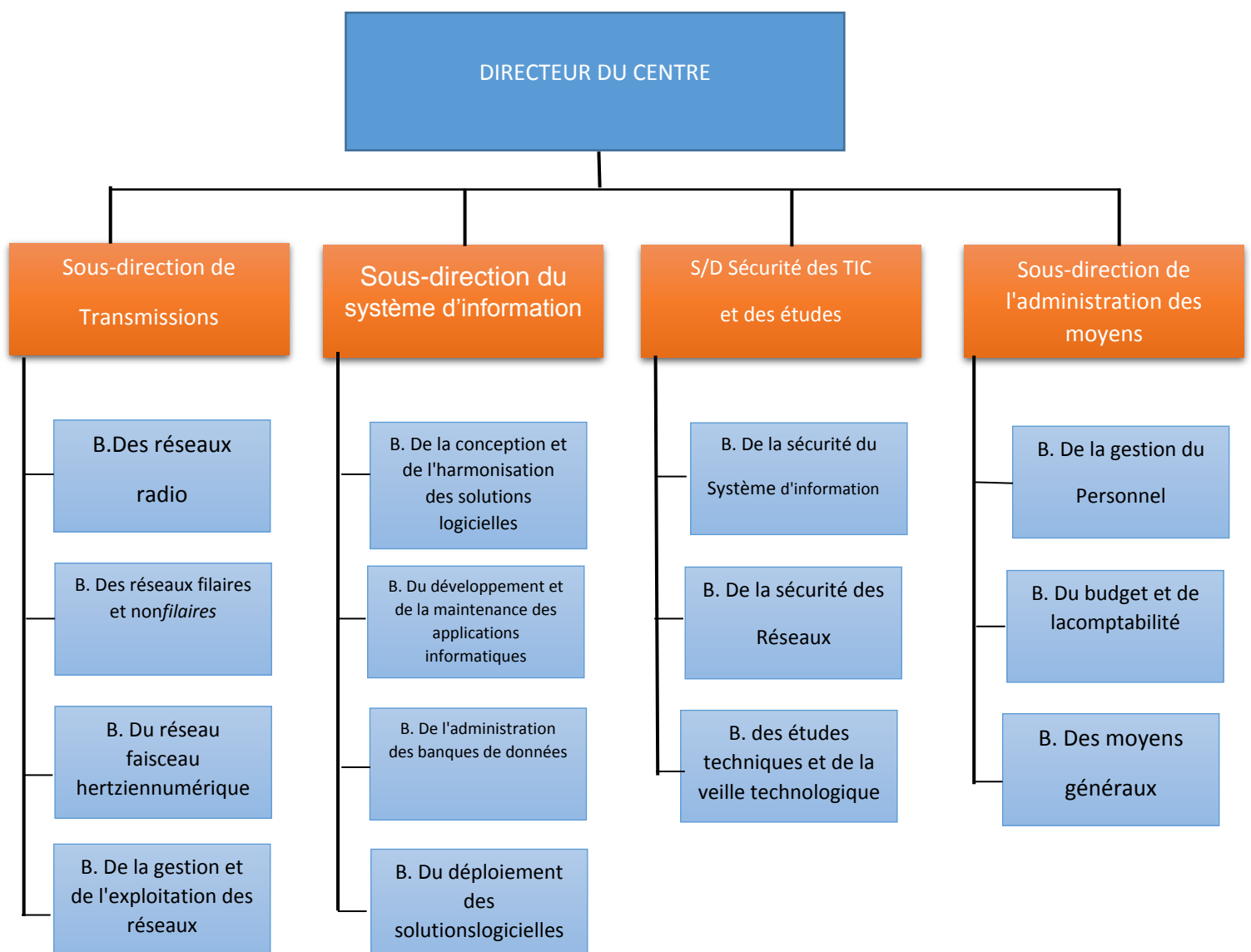
- Une administration centrale composée de :

- Inspection Générale des Services des Douanes
- Deux (02) directeurs d'études
- Six (06) Chefs d'études
- dix (10) directions centrales.

- Deux (02) centres nationaux.

- Des services extérieurs territoriaux

2.3 ORGANIGRAMME DU CENTRE NATIONAL DES TRANSMISSIONS ET DU SYSTEME D'INFORMATION DES DOUANES



2.4 LE CENTRE DE L'INFORMATIQUE ET DES STATISTIQUES :

Etant l'un des piliers de l'économie nationale, l'administration des douanes se devait de moderniser ses structures et rompre avec les anciennes méthodes de travail afin d'aborder le nouveau plan économique, caractérisé par la libération du commerce extérieur.

De ce fait, il a été créé conformément au décret N° :93-334 du 27/12/1993, auprès de la DIRECTION GENERALE DES DOUANES, un CENTRE NATIONAL DE L'INFORMATIQUE ET DES STATISTIQUES, par abréaction << CNIS >>.

Le Centre a été baptisé, depuis son inauguration le 25 novembre 1995, au nom de feu « MOUSSOUNI ABDELLAH » premier directeur du centre et doté l'autonomie financière octroyant ainsi au directeur est assisté dans l'exercice de ses missions de deux sous directeurs chargés de :

- L'informatique
- Les statistiques

Appelé à être organisé et à fonctionner comme un service extérieur spécialisé à compétence nationale et dans un sens c'est de fixer l'organisation et les fonctionnements de ses structures un ancêtre conjoint du ministre charges des finances et de l'autorité de la fonction publique.

Par ailleurs, le **CNIS** dispose de ce qui suit :

2.4.1 Centre de calcul : fonctionnant 24/24, il a pour tâches de consolider et de mettre à jour toutes les bases de données ainsi que la prise en charge de tous les besoins exprimés en matière d'automatisation.

2.4.2 Salle de développement : au sein de laquelle, sont conçues, élaborées et développées toutes les applications informatiques nécessaires au fonctionnement du système d'information et de gestion automatisé des Douanes (S.I.G.A.D).

2.4.3 Salle de formation : dotée d'équipements adéquats, cette salle destinée à initier les utilisateurs (transitaires, consignataires, opérateurs économiques et personnel douanier) à l'utilisation du SIGAD.

2.4.4 Salle de consultation : grâce au fonds documentaire dont elle dispose, cette salle a pour mission de mettre à la disposition des utilisateurs (administrations et organismes publics, chercheurs universitaires et opérateurs économiques) toute l'information statistique portant sur le commerce extérieur.

2.4.5 Laboratoire de maintenance : disposant de moyens spécifiques, il a pour tâches la prise en charge non seulement de la réparation des pannes des différents équipements (CNIS et services extérieurs) mais procède également à la réalisation de tests techniques sur les équipements informatiques nouvellement acquis.

2.4.6 Bureau de collecte et contrôle des données : Il est chargé de la vérification et du contrôle des données de l'ensemble des déclarations enregistrées par les bureaux non encore automatisés.

2.4.7 Bureau de l'exploitation des données : Les actions de ce bureau sont :

Saisie des différents types de déclaration des bureaux manuels ;

Exploitation des programmes qui permettent de faire des traitements informatisés de l'ensemble des données saisies.

2.4.8 Bureau d'étude et d'analyse :

- Prise en charge du fonds documentaire existant dans le système (BUREAUGHD 5900) en vue de constituer les séries chronologiques permettant les prévisions et l'analyse à court et moyen terme ; -Mise en place d'un dispositif d'analyse statistique

- Elaboration du logiciel portant sur les prévisions à court terme du commerce extérieur.

2.4.9 Bureau de l'activité douanière

Il est chargé du suivi des régimes douaniers économiques.

-Elaboration des simulations sur les droits et taxes ;

-Elaboration des analyses sur la fiscalité par section économique.

2.5 MISSION DU CNTSID

Placé sous l'autorité du directeur général des douanes et dirigé par un directeur du centre, le CNIS a pour mission :

- L'exploitation et la gestion du réseau de transmission des douanes ;
- L'administration de bases de données, la codification de procédures
- La maintenance des matériels informatiques ;
- La gestion des moyens mise à sa disposition ;
- La collecte et le contrôle de l'ensemble des rapports d'activités liées à ses missions ;
- L'évolution des statistiques tarifaires du commerce extérieur :
- La normalisation et la conception des documents statistiques :
- L'évolution des analyses relatives aux flux commerciaux, aux recettes douanières :
- La gestion de la documentation statistique ;
- La communication de l'information statistique relative au commerce extérieur
- Le développement et gestion des applications en douane ;

CHAPITRE III : Etude de l'existant et l'impact du système d'information sur la l'activité de dédouanement

CHAPITRE III : étude de l'existant et l'impact de système d'information sur la l'activité de dédouanement

Section 1 : étude de l'existant

1.1 Les acteurs (les partenaires) intervenant dans le Système d'information douanier :

1.1.1 Les consignateurs : les sociétés de Transport maritime

Maritimes : comme CMA, MSI, MAERSK, GEMA, ARKAS , NASHCO

Aérien : comme DHL Air-Algérie

Les consignateurs ont le droit d'Accès au système d'information à travers un identifiant et un mot de passe pour saisir la déclaration sommaire (manifeste) de la marchandise et les containers a l'import ou a l'export.

1.1.2 Les transitaires : ils accèdent au système pour saisir les déclarations en détail de la marchandise pour le compte de leurs clients avec tous les détails possible et les documents nécessaires exigibles.

1.1.3 Centre national du registre de commerce : le CNRC alimente la base de données du SIGAD avec les nouveaux registres de commerce enregistrés et apporte les modifications nécessaires aux différents registres déclarés quotidiennement

1.1.4 L'administration fiscale : la direction générale des impôts alimente la base de données de la douane avec les numéros fiscaux enregistrés et les nouveaux d'une façon quotidienne

1.1.5 Les banques : ils accèdent au système pour accorder les nouvelles domiciliations bancaires et récupérer les réalisations effectuées pour l'apurement des anciens dossiers de domiciliation.

1.2 Exigence d'importation :

Tout personne dépassant la frontière douanière (frontière nationale) la marchandise doit être déclarée (soit dans un document qui est la déclaration en détail pour les opérations commerciales) ou marchandises ramenée dans un bagage au niveau de chaque poste frontière (frontières terrestres, aériennes ou maritimes)

Pour une importation par voie maritime ou aérienne il faut des préalables importants :

- L'opérateur doit être inscrit au niveau des impôts -un numéro fiscal obligatoire-
- Il doit disposer d'un registre de commerce quand il s'agit d'un commerçant
- Un numéro d'agrément quand il pratique un métier libérale (médecin, agriculteur a titre exemple) , sont dispenses de la production d'un registre de commerce mais une carte d'agrément est obligatoire.
- Après toutes ces étapes il faut domicilier le montant de la marchandise au niveau d'une banque commerciale agréée public ou privée.

1.3 Procédure d'importation :

- Le client demande l'envoi de la facture pro-format de la marchandise à son fournisseur.
- La marchandise importée doit être inscrite dans son activité (voir liste activités par rapport au registre de commerce)
- La marchandise importée doit être conforme au cadre de l'activité de registre de commerce
- Une fois le fournisseur envoi la facture pro-forma : le client importateur doit faire un pré domiciliation qui s'agit de la facture avec montant de marchandise avec le prix de transport inclus.
- Le client importateur doit avoir un compte bancaire pour la domiciliation
- Tous les procédures précèdent sont dans le cadre commerciale, un particulier qui ramène un véhicule ou une voiture ne sera pas soumis à ces procédures (il suffit d'afficher la facture et payer les droit des taxes sans passer à la banque pour une domiciliation)
- Apres de faire ramener les documents nécessaires l'importateur doit payer à la banque la somme de sa marchandise en dinars a l'équivalent de sa facture (Pour le taux de change du jour même)

- Une fois le dossier est domicilié le fournisseur doit transfert la marchandise vers son client
- Métier libérale : ex : médecin agriculteur, artisan
- Par voie maritime : on parle de numéro de connaissance, pour l'aérien on parle de numéro de LTA (lettre de transport aérien)
- Numéro de connaissance c'est comme le numéro de billet d'avion d'une personne.
- Il contient (les informations de la marchandise, liste des conteneurs etc...)
- Pour le transport terrestre c'est le conducteur du camion qui joue le rôle de transporteur et de consignateur, il est le responsable et il y'a d'intermédiaire entre le client et le fournisseur alors à la frontière l'agent douanier saisie le manifeste en précisant la nature de la marchandise et l'immatriculation du camion.
- Le consignateur maritime est l'intermédiaire entre le client et le fournisseur, il autorise la main levée de la marchandise pour la procédure de dédouanement en assurant la garantie de paiement du fournisseur (domiciliation bancaire).
- A l'arrivée du bateau le commandant de bord possède tous les connaissances des cartes de zones ça peut être pour 10 ou 20 client et même plus chaque un a l'identification de sa marchandise
- Au moment du débarquement de la marchandise le consignateur arrive avec le responsable de la douane et responsable de l'entreprise portuaire , ils récupèrent les documents et assistent le débarquement pour vérifier les conteneurs débarques par rapport aux containers manifestes et établir les états différentiels le cas échéant
- Dans le cas d'un déficit on établie un bulletin différentiel de déficit, par contre s'il ya un excédent, on établie un bulletin différentiel d'excédent.
- Les états différentiels sont pratiquement très rares, grâce a l'usage des T.I.C, transfert du manifeste par le représentant du consignateur a partir de l'étranger.
- Avant le départ du bateau Le commissionnaire fait le change de document avec la facture domicilier il faut que le consignateur garantie que cette marchandise est couvert par la banque avec le numéro de domiciliation et le montant exacte
- Les agents confronte la facture de connaissance avec la facture de la banque si sont identique la marchandise ce débloque pour le dédouanement
- L'argent ne se transfert pas aux place mais par apport aux type de domiciliation, que ce soit une remise documentaire ou une lettre de crédit

- La lettre de crédit : l'argent se transfère même que la marchandise n'a pas encore arrivé
- La remise documentaire : jusqu'à ce que la marchandise arrive et ce fait dédouaner et contrôlé par inspecteur (l'inspecteur contrôle la marchandise et les documents produit par les différentes administrations) le montant de la marchandise se débloquent vers le fournisseur

- Les intervenant qui sont connecté à distance : ils ramènent un modem 3g ou 4g et il va être configuré au niveau de la douane par un réseau local intranet avec tous les sites et les opérations de la douane
- Au moment c'est décentraliser chaque bureau de douane a son serveur et une adresse IP et il sera connecté à tous les sites par exp : Annaba Skikda ghazouat

- Pour les modifications il existe deux cas :
 - Une note qui décris suspendre les opérations -X,Y,Z- sans besoin a aucune détail
 - On reçoit une note de la loi de finance pour modifier les positions tarifaires par une augmentation ou une baisse des taxes
- L'ensemble du personnel du SI fait une commission avec l'équipe de la direction générale et ils sortent avec un PV de réunion (les technicien de CNIIS et l'équipe de la réglementation) et il se fait cacher par le directeur centrale de la règlementation et on reçoit une copie pour commencer et on peut en parallèle commencer le travail avant l'avoir le courrier et dit qu'on le reçoit en valide la procédure

1.4 Déclaration en douane engagé par les transitaires :

- Une fois la déclaration est validé la déclaration doit être imprimé par le déclarant et déposé au du bureau de douane, chaque modification et traitement après cette étape sera payante et avec une demande et un décris.

- Après cette étape le dossier sera transmis à l'inspecteur.
- L'inspecteur rappelle la déclaration et il confronte le dossier physique avec les informations déclarées dans le system.
- Après l'inspecteur voit la marchandise physiquement sur terrain (un contrôle physique pour voir est ce que la marchandise déclaré confronte à la marchandise réelle)
- Il y'a les agents de visite leur rôle est en cas de besoin dans la vérification de la marchandise à n'importe quelle moment seront disponible
- Chaque conteneur de marchandise dispose une position tarifaire (un code spéciale de la marchandise importé consiste à ça nature) et chaque position ramène au document exigé de la marchandise de les différents administrations

Par exp : pour importer le lait des documents phytosanitaires exigés par le ministère du commerce concerne la qualité de lait

- Pour le moment ces documents sont produits manuellement et joints au dossier de dédouanement, le système d'information SIGAD ramène au positon au document exigé pour chaque article saisie mais il n'existe pas une connexion directe avec les administrations qui fournit ces documents

1.5 PRESENTATION GENERALE DU SYSTEME INFORMATIQUE GESTION AUTOMATISE DES DOUANES « SIGAD ».

1.5.1 Objectifs du SIGAD :

Mis en place depuis octobre 1995, le nouveau système informatique des douanes SIGAD vise à réaliser les objectifs suivants :

1- La refonte du système d'information des Douanes afin de répondre aux exigences d'une économie de marché qui impose des approches et des règles de fonctionnement aptes à répondre à la transparence et à la performance.

2- La maîtrise du processus de dédouanement à travers les différentes étapes prévues à cet effet.

3- Le contrôle efficace, l'uniformisation, la fiabilité, la célérité et la transparence dans l'application de la réglementation sur tout le territoire national.

4- La maîtrise du mouvement des marchandises au niveau des zones portuaires et aéroportuaires.

5- La disponibilité permanente et en temps opportun des statistiques sur le commerce extérieur.

6- La vulgarisation de l'utilisation de l'outil informatique à travers sa généralisation et l'adaptation des services aux nouvelles techniques de gestion dont l'informatique constitue le moyen incontournable.

7- La mise en œuvre d'une politique de formation cohérente capable de préserver la continuité du service public mais aussi d'apporter une valeur ajoutée professionnelle à même de garantir l'exercice effectif des prérogatives de puissance en matière de contrôle du commerce extérieur.

La partie soft (modules, logiciel, programmation) : Est pris en charge par les techniciens et informaticiens du CNIS appelé CNTSID selon le nouvel organigramme de la douane.

La partie hard (Antenne, serveur, transmission) : Est pris en charge par Algérie télécom (tous ce qui concerne Le réseau local INTRANAT est pris en charge par réseau Mobilis)

1.6 DEFINITION DU MANIFESTE

Au lancement du système SIGAD, l'introduction du Manifeste » ou la saisie de la déclaration sommaire que ce soit (Maritime, Aérien, ou Terrestre) se faisait localement dans chaque bureau douanier au moment du manifestement des marchandises, toute fois cette pratique a engendré des lacunes sur le plans pratique, organisationnel et technique qui se résument dans :

- Retard dans la disponibilité du GROS «Manifeste» dans le délai requis par les concernés ;
- Manque de postes de saisie,
- Des erreurs commises au moment de la saisie vu le nombre d'informations introduites ;
- Problème d'impression ;
- Indisponibilité de l'outil de saisie ;

Vu cette situation critique, il était impérativement urgent de la prendre en charge pour assurer une bonne gestion et une bonne organisation à ce dispositif.

Toutefois, cette prise en charge se résume par :

- ▶ La connexion de tous les consignataires à distance afin de leur permettre de se connecter pour valider leurs manifestes à distance à partir de leurs bureaux ;
- ▶ la mise en place d'une procédure du transfert du manifeste automatisée.

1.7 OBJECTIF :

Permettre aux consignataires d'avoir une image des informations préparée et transférée en temporaires sans recourir à la saisie, une fois connecté à distance, le consignataire procède uniquement à la vérification et à la validation du manifeste ;

Section 02 : Simulation d'un enregistrement douanier

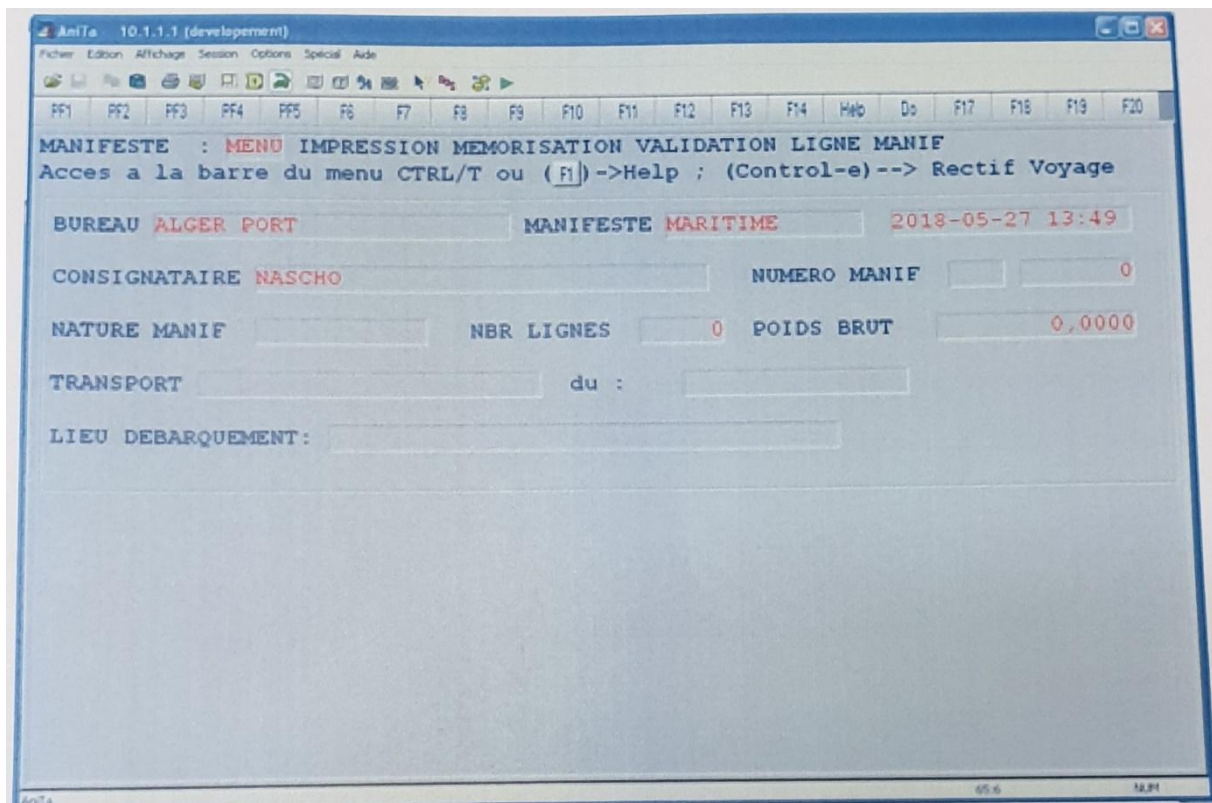
On examine maintenant une simulation d'un :

- Enregistrement du manifeste douanier
- Enregistrement de la déclaration en détail (Validation finale de la déclaration)

1- LES MASQUES DU MANIFESTE:

1.1 CREATION DU MANIFESTE:

La phase destinée pour les consignataires pour la création du manifeste ainsi que ses différentes lignes,



Source : Capture d'écran Élaboré par nous même

Information :

L'année et le numéro du manifeste ne doivent pas être saisis.

Un numéro temporaire leur sera attribué.

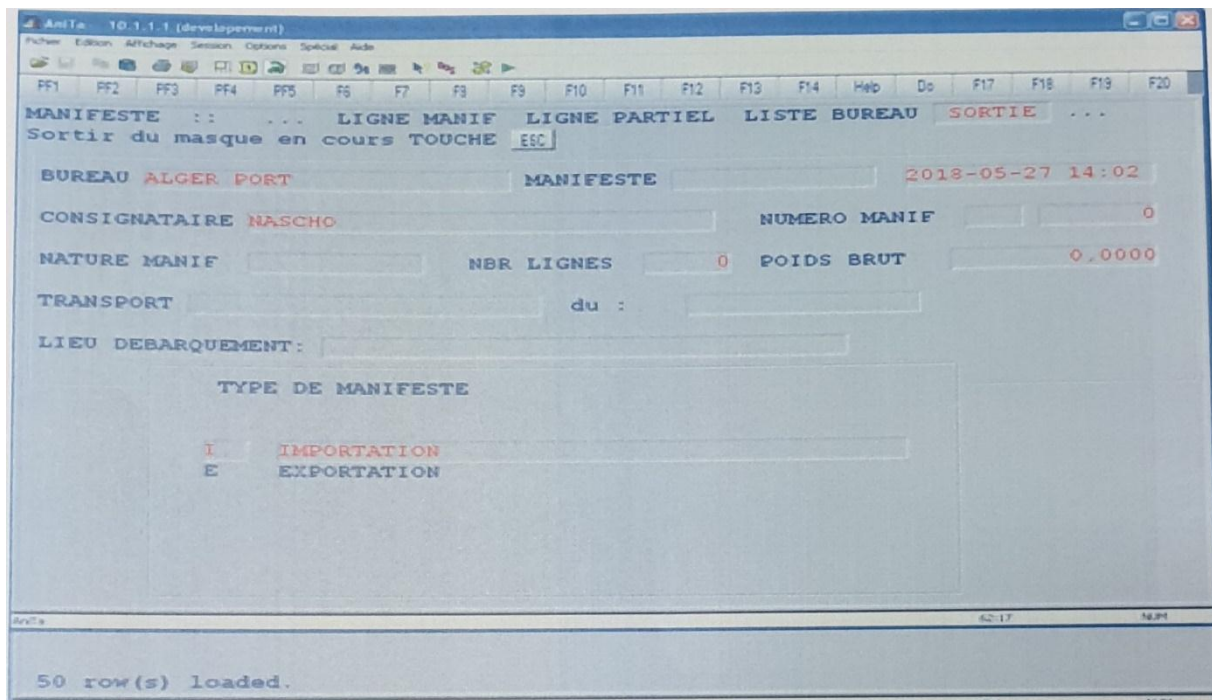
Un navire fait référence à un moyen de transport et à chaque rotation du moyen du transport en procède à la création du voyage. Après la création des lignes manifestes puis leur validation un numéro définitif leur sera attribué.

Nature du manifeste (I importation, ou E : exportation)

La date de la création du transport est affichée automatiquement. Saisie du lieu de débarquement

1.2 CREATION DE LA LIGNE MANIFESTE :

Phase destinée pour la création des lignes manifestes concernant le manifeste en cours.



Source : Capture d'écran Élaboré par nous même

En premier lieu choisir le type du manifeste :

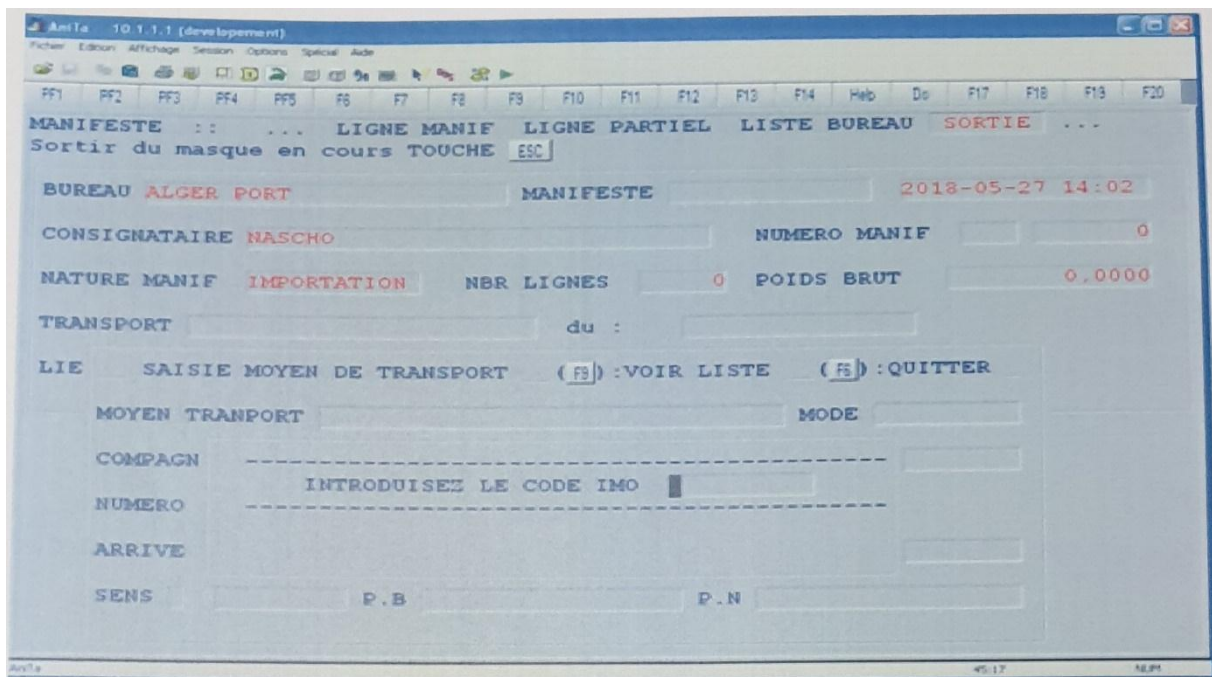
I: Import

E: Export

Une fois le choix du type est fait on procède à la création du voyage.

1.3.CREATION DU VOYAGE :

Cette phase représente la première phase du projet manifeste elle consiste à créer le voyage.



Source : Capture d'écran Élaboré par nous même

Information :

Le voyage ne peut être créé sans que le moyen de transport ne soit créé. Création d'un seul voyage Pour un seul moyen de transport à la même date.

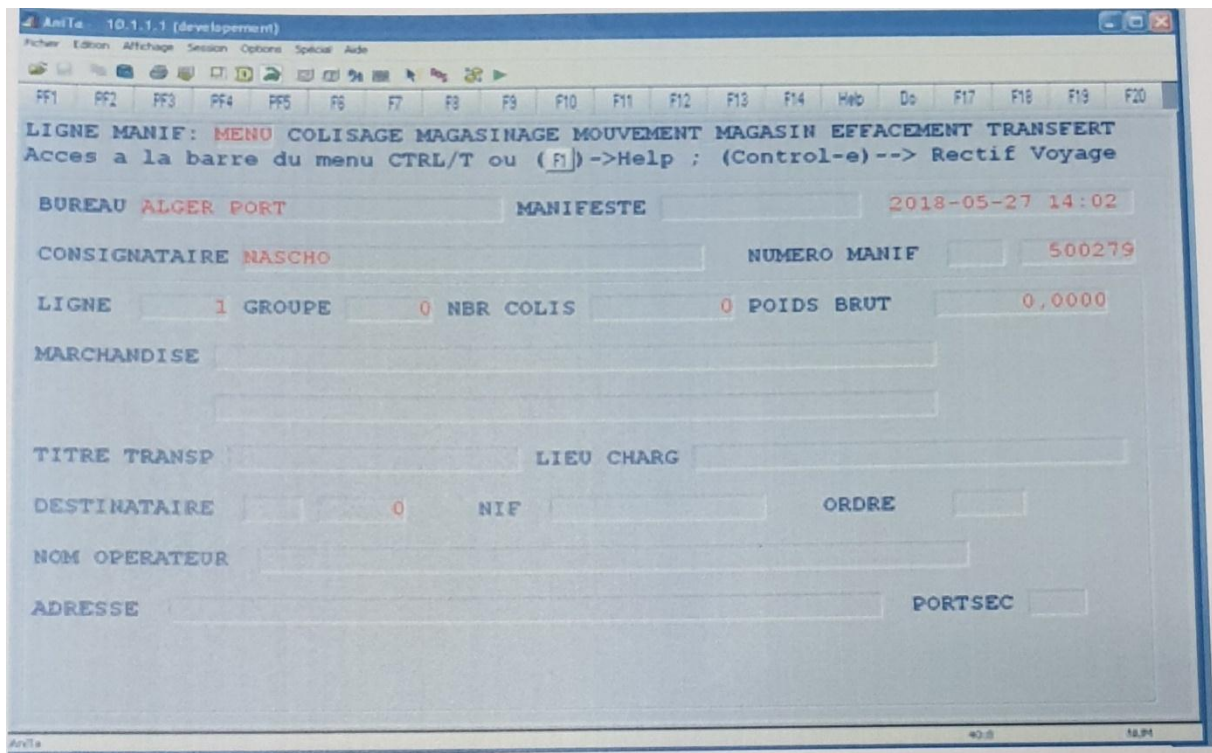
Numéro du voyage et sa provenance :

Chaque navire est identifier avec un code unique international (IMO) Contrôle existence du moyen de transport (introduire IMO): Message Error "Mode de transport inexistant."; S'il n'existe pas on donne le moyen à l'utilisateur de le créer, dans le cas contraire le système lui affiche le nom du transport, pavillon ainsi que la date de la saisie dévoyage(courante).

Mode de transport (A: Aérien, M: Maritime, F: Ferroviaire ou R: Routier)

1.4- CREATION DES ARTICLES (LIGNES MANIFESTE):

Phase destinée pour la création des lignes manifestes concernant le manifeste en cours.



Source : Capture d'écran Élaboré par nous même

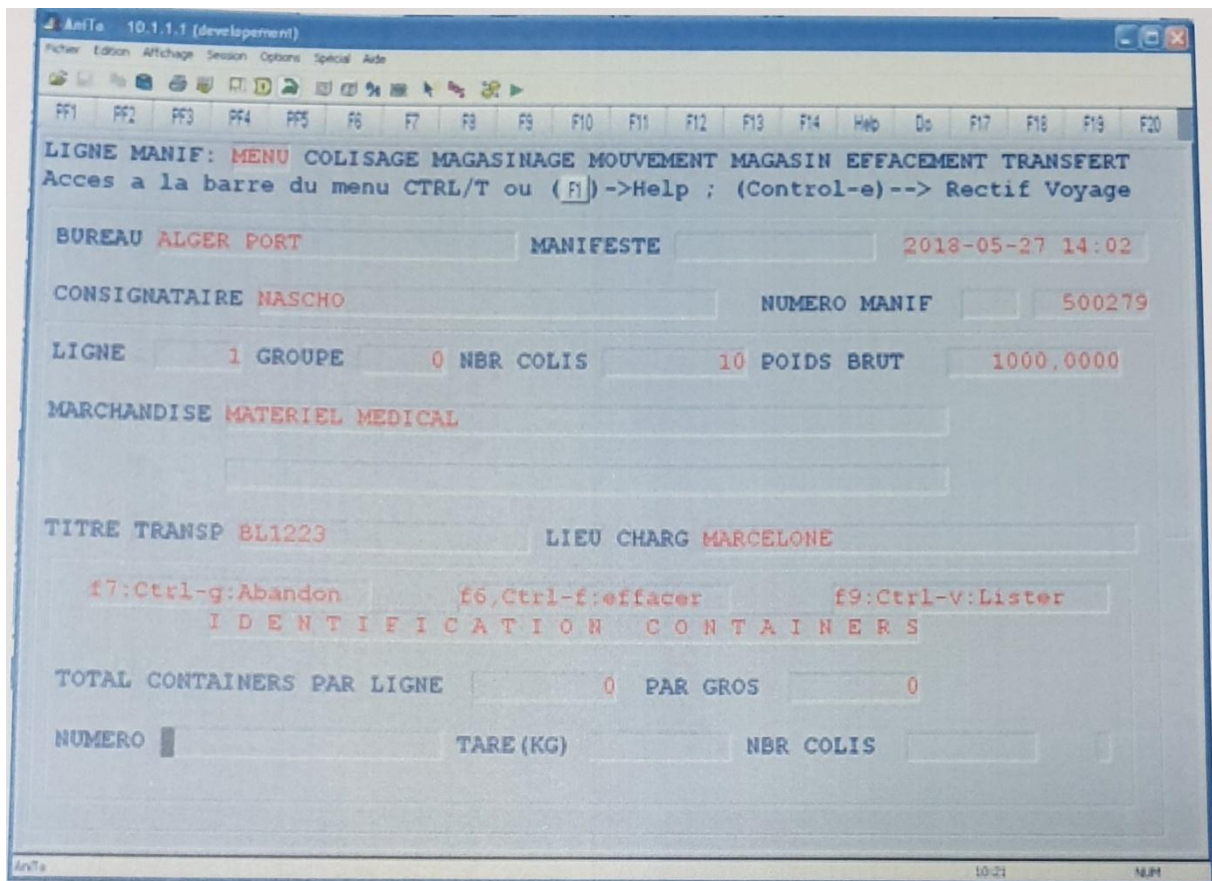
Information :

Le nombre de colis saisis dans une ligne manifeste doit être égal à la somme des colis de l'ensemble des containers de la même ligne.

Numéro de ligne est incrémenté à chaque saisie d'une ligne manifeste puis affiché.

1.5- CREATION DES CONTAINERS :

Cette phase est destinée pour la création des différents containers.



Source : Capture d'écran Élaboré par nous même

Information :

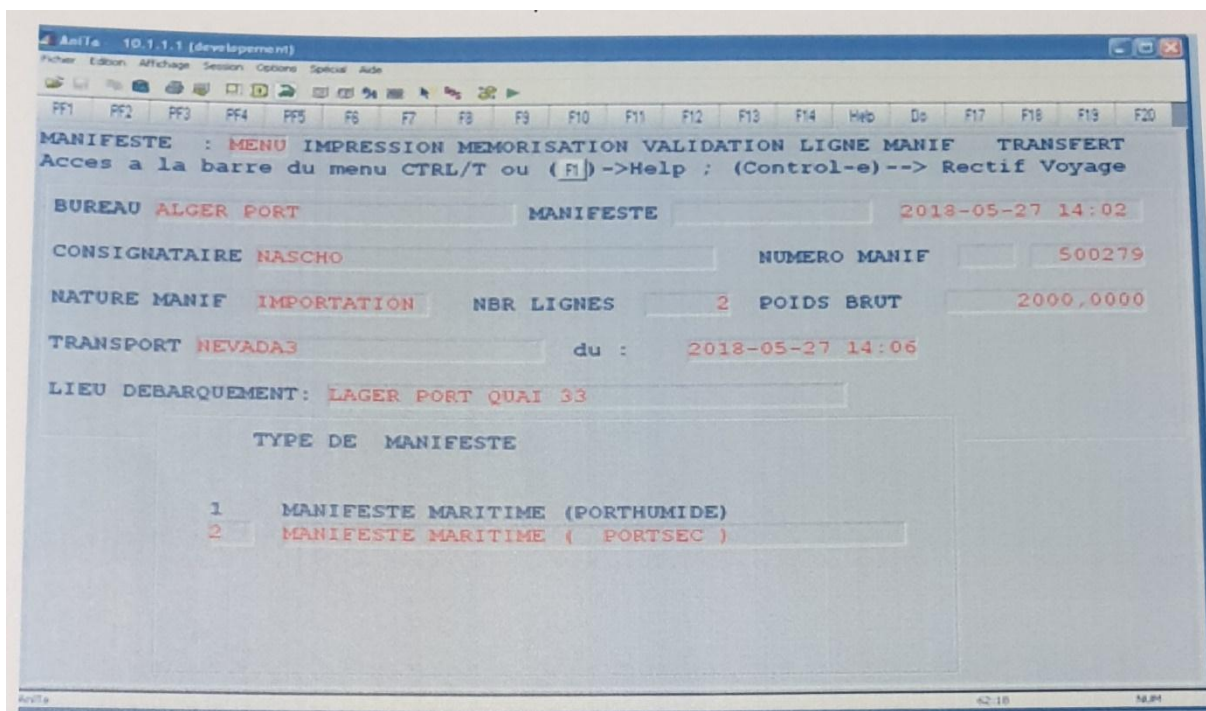
Chaque ligne manifeste peut avoir un ou plusieurs containers.

La somme des colis saisis dans un container doit être égal au nombre déçois de la même ligne.

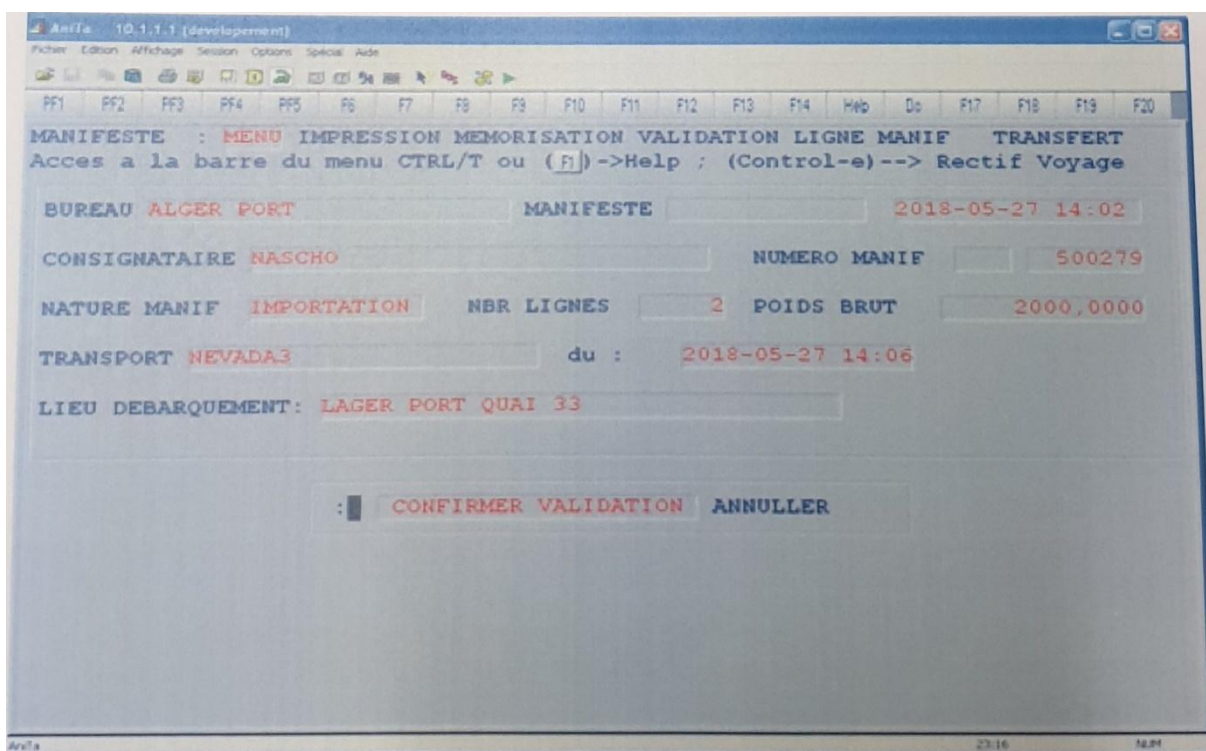
Numéro de gros est incrémenté à chaque saisie d'un container.

1.6- VALIDATION DU MANIFESTE :

Une fois la saisie terminé on procède à la validation du manifeste (ctrl+v)

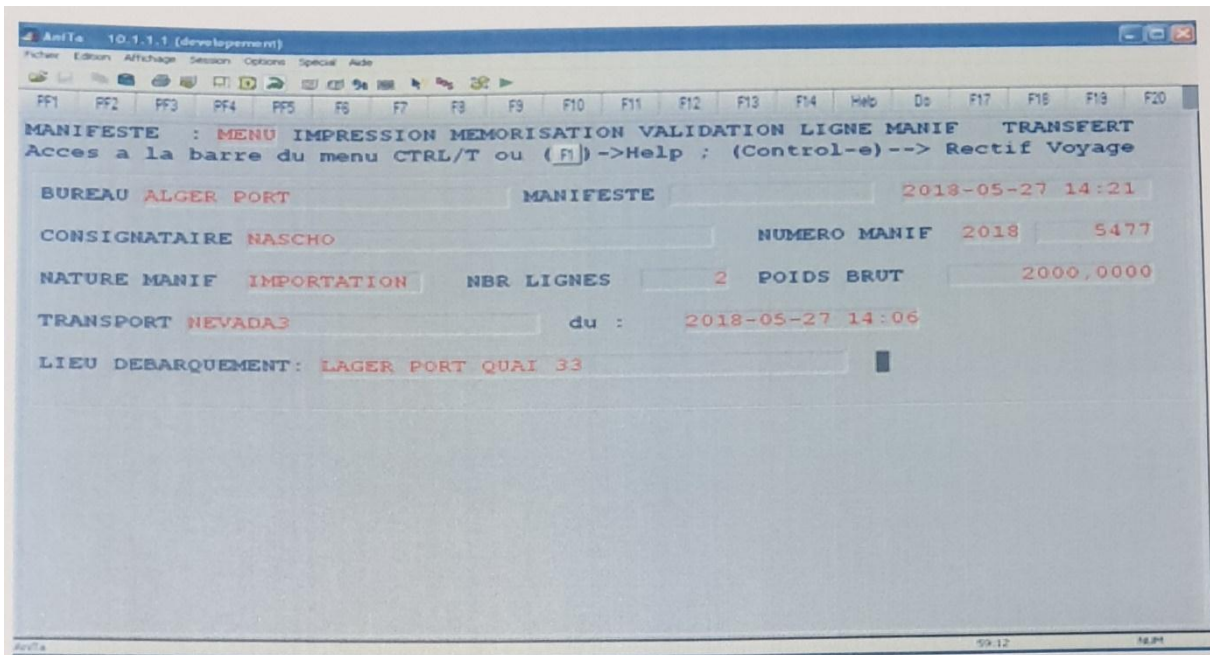


Source : Capture d'écran Élaboré par nous même



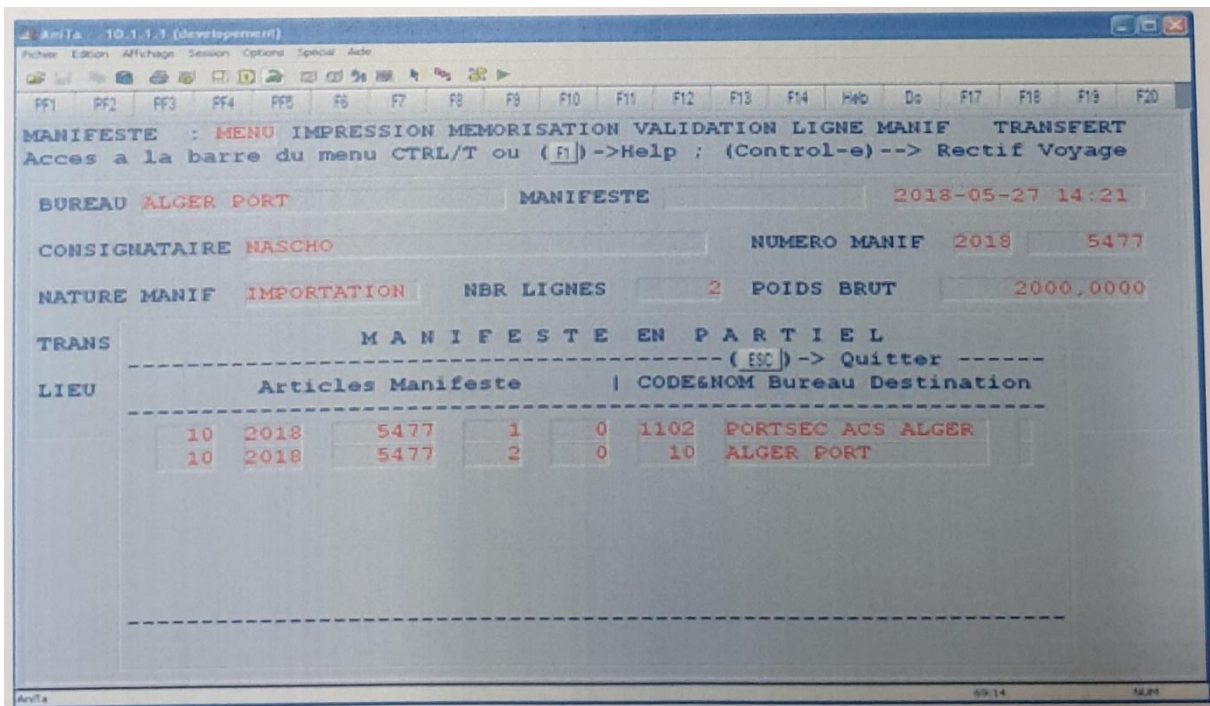
Source : Capture d'écran Élaboré par nous même

Une fois le manifeste validé attribution par le système d'un numéro définitive.



Source : Capture d'écran Élaboré par nous même

Afficher la destination finale de la marchandise sachant que le choix du port est aléatoire ; le choix est prés en charges par le système.



Source : Capture d'écran Élaboré par nous même

1.7- ETAT DE SORTIE DU MANIFESTE :

Partie à déposer au niveau du bureau de douane et les services concerné.

DOUANE ALGERIENNE
DIRECTION REGIONALE : ALGER PORT MANIFESTE DE CARGAISON MARITIME
Date d'edition : 2018-05-27 14:23
BUREAU : ALGER PORT ENREGISTREMENT : N. 2018/005477 DU 2018-05-27 14:21

CONSIGNATAIRE : 000112 NASCHO
(MONNAIE) (TAUX)
DESTINATION : PORTSEC ACS ALGER
EUR 122,7493
USD 109,0660

MOYEN DE TRANSPORT : NEVADA3 REFERENCE : 12345
PAVILLON : AFRIQUE DU SUD PROVENANCE : MARSEILLE
Arrive le 2018-05-27 14:06 LIEU DE DEBARQUEMENT : LAGER PORT QUAI 33
J.brute (Tn) : 111,00
J.Netto (Tn) : 111,00

MANIFESTE D'IMPORTATION Nbr lignes : 0001
Poids brut total (Kg) : 1000,00

"/tmp/etatmanif99" 64L, 2225C 1,1 Haut

Source : Capture d'écran Elaboré par nous même

TROISIEME PARTIE DECLARATION EN DETAIL

LE SYSTEME INFORMATISE SIGAD :

Procédure de Fonctionnement :

1. Accès au système avec (LOGIN) et PASSWORD

2.1 Saisie des Déclarations au niveau des bureaux de douane à partir de terminaux dédiés aux Déclarants

2.2 Saisie à distance à partir de terminaux appartenant aux utilisateurs ayant souscrit des conventions avec le CNIS

3. Le SIGAD offre au déclarant 3 Alternatives :

- VALIDATION

- ANNULATION

- Ou STOCKAGE pour 24h en vue rectification éventuelle (après 24h la déclaration non validée est annulée par le système)

4. La validation entraîne :

- HORODATAGE, ET ENREGISTREMENT

- AFFECTATION A UN VERIFICATEUR

- EDITION DE LA DECLARATION

- SIGNATURE ET DOCUMENTS A JOINDRE par le Déclarant, et dépôt de la Déclaration au niveau du bureau de l'IPS (Inspecteur principal au sections)

(À défaut : interdiction automatique d'accès au SIGAD si la déclaration n'est pas déposée dans les 24 h, pour les Operateur qui font la saisie a distance les délais est de 72H)

Operations Exclues Du Traitement Informatique Utilise Par SIGAD

1. AVITAILLEMENT

2. COLIS POSTAUX

3. VOYAGEURS

4. OPERATIONS SOUS DOCUMENTS INTERNATIONAUX (ATA, TIR,...)

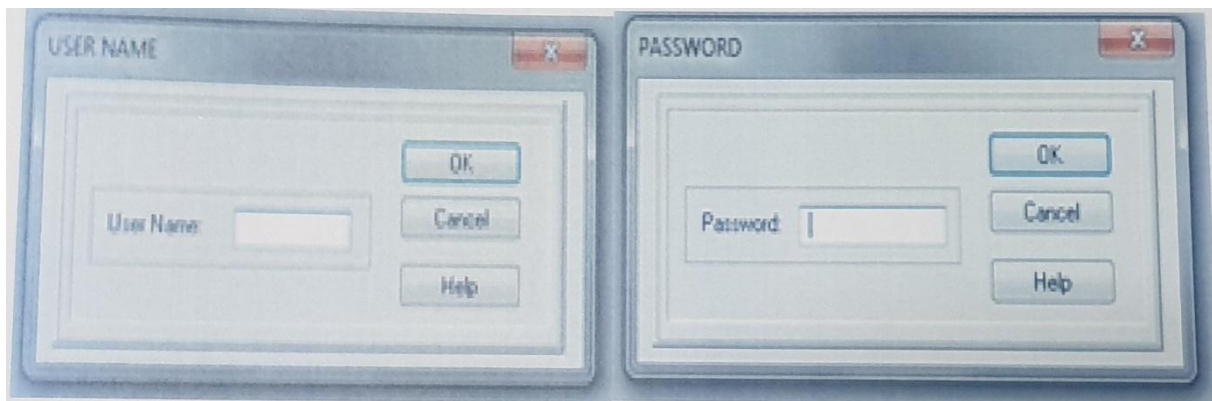
2. LES MASQUES DE SAISIE DE LA DECLARATION :

MASQUE AUTHENTIFICATION AU SIGAD:

Chaque déclarant disposant d'un compte d'accès au SIGAD doit s'authentifier pour pouvoir procéder à la saisie de la déclaration en détail concernant le dossier de son client (les opérateurs sont autorisés à saisir leurs propres dossiers de dédouanement sans passer par un transitaire, ils doivent disposer d'un compte SIGAD).

Pour ce faire au préalable chaque déclarant a un numéro de LOGIN et un << PASSWORD >>

Masque authentification



Source : Capture d'écran Élaboré par nous même

2.1- MASQUE 1: MASQUE PRINCIPAL DE SAISIE DE LA DECLARATION EN DETAIL:

Après authentification du compte du système, le volet déclarant est alimenté automatiquement par le système, il lui donne la main soit de rappeler un numéro temporaire qui existe déjà ou de faire une nouvelle saisie.

The screenshot shows a software window titled 'AnTs - 10.1.1.1 (SERV DEV)'. The menu bar includes 'Fichier', 'Edition', 'Affichage', 'Session', 'Options', and 'Spécial Aide'. The toolbar contains function keys PF1 through PF20, 'Help', 'Do', and 'F17' through 'F19', 'F20'. The main title is 'DECLARATION GRILLE PRINCIPALE: SAISIE D'UNE NOUVELLE DECLARATION'. The form fields are as follows:

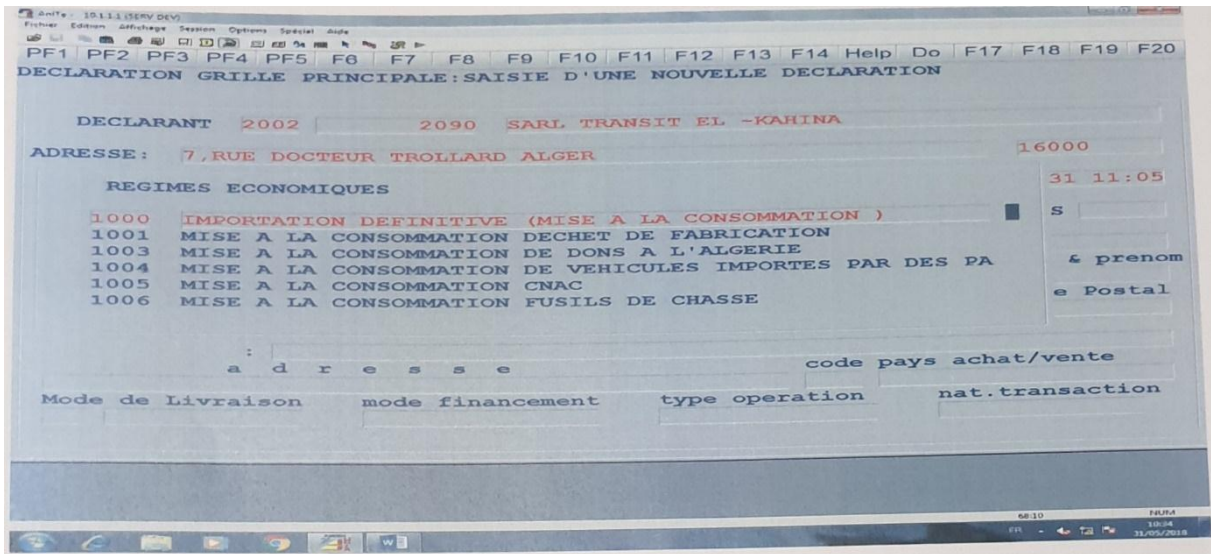
- DECLARANT:** 2002, 2090, SARL TRANSIT EL -KAHINA
- ADRESSE:** 7, RUE DOCTEUR TROLLARD ALGER, 16000
- DECLARATION:** du 2018-05-31 11:05
- REGIME:** SM1 (circled), BUREAU, 10 ALGER PORT, ARTICLES
- NUMERO ENREGISTREMENT REPERTOIRE:** (empty)
- MODE DE PAIEMENT:** SM2 (circled)
- code douane code fiscal ordre type raison sociale/nom & prenom:** SM3 (circled)
- Adresse:** (empty), SM4 (circled)
- Code Postal:** (empty)
- raison sociale:** (empty)
- a d r e s s e:** (empty)
- code pays achat/vente:** SM5 (circled)
- Mode de Livraison:** SM6 (circled)
- mode financement:** SM7 (circled)
- type operation:** SM8 (circled)
- nat.transaction:** SM9 (circled)

The Windows taskbar at the bottom shows the system tray with '14:8', 'NUM', 'FR', and the date '31/05/2018'.

Source : Capture d'écran Elaboré par nous même

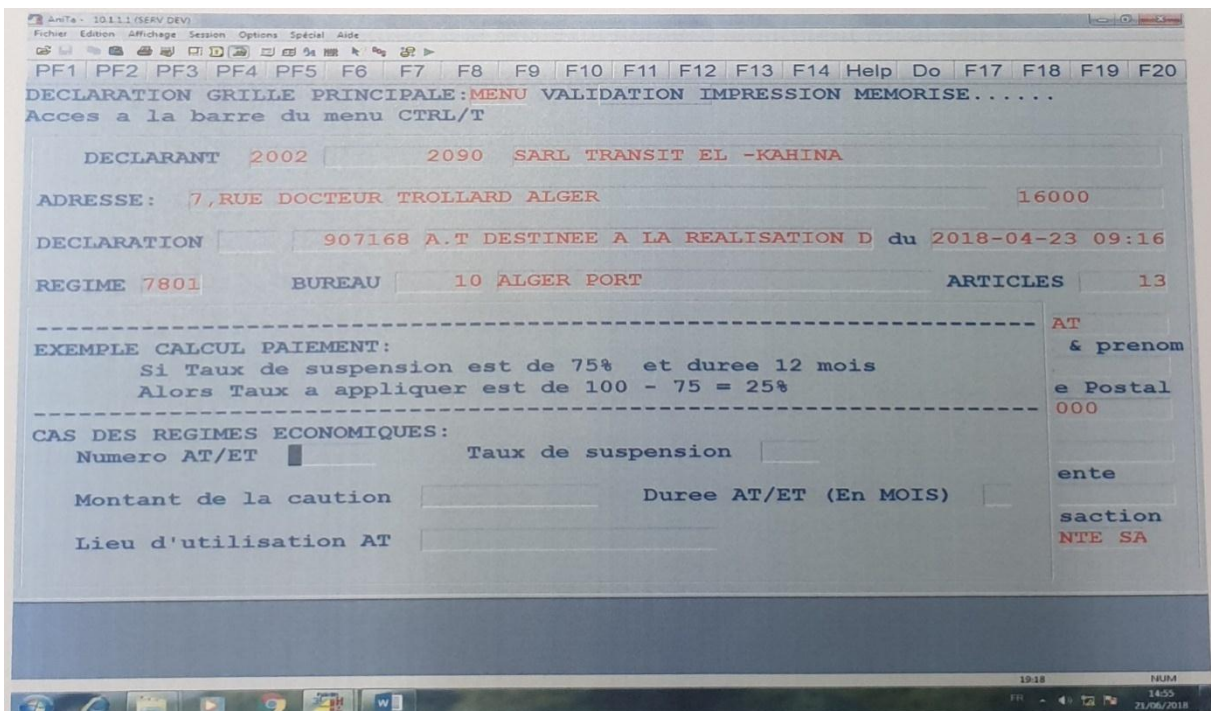
2.2 SOUS MASQUE : CHOIX DU REGIME (sm1)

Cette phase est destinée au choix du régime douanier ou une fenêtre déroulante qui contient toute la liste des régimes douanier.



Source : Capture d'écran Elaboré par nous même

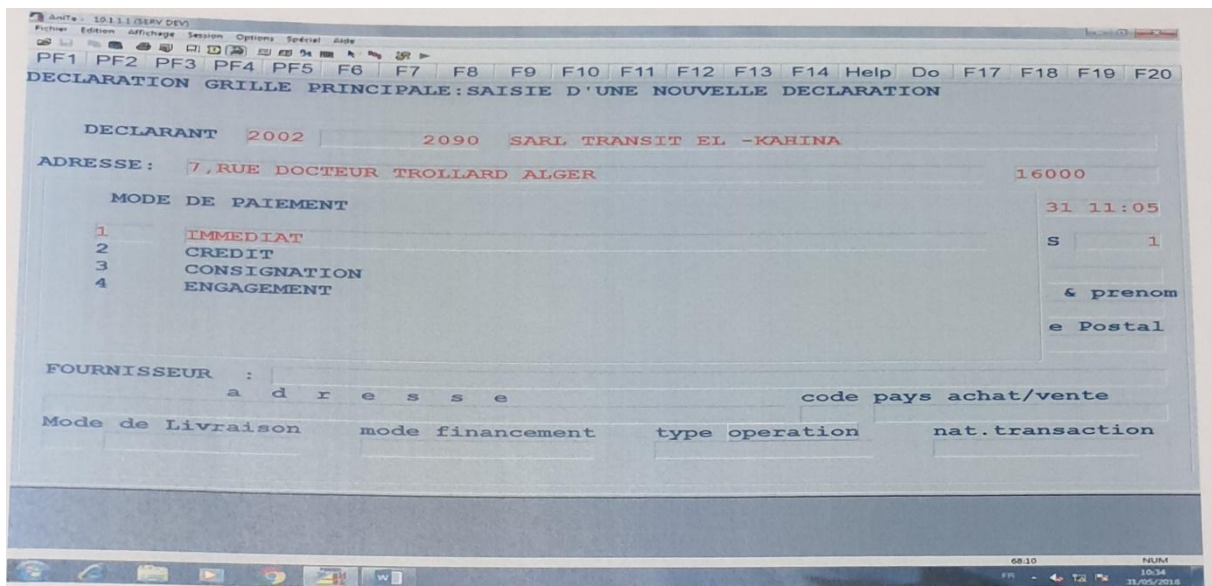
Si le régime douanier choisi est une A.T (Admission Temporaire) ou Prorogation le masque suivant s'affiche



Source : Capture d'écran Elaboré par nous même

2.3- SOUS MASQUE: MODE DE PAIEMENT (sm2)

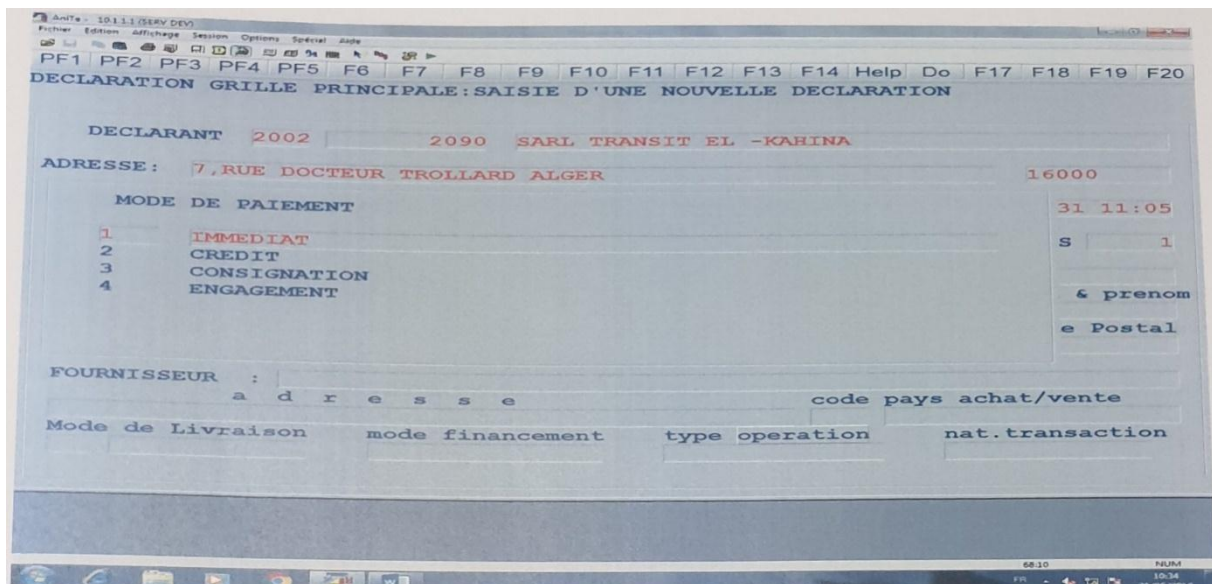
Après le choix du régime et la saisie du nombre d'articles le déclarant choisie le mode de paiement assigner à sa déclaration



Source : Capture d'écran Elaboré par nous même

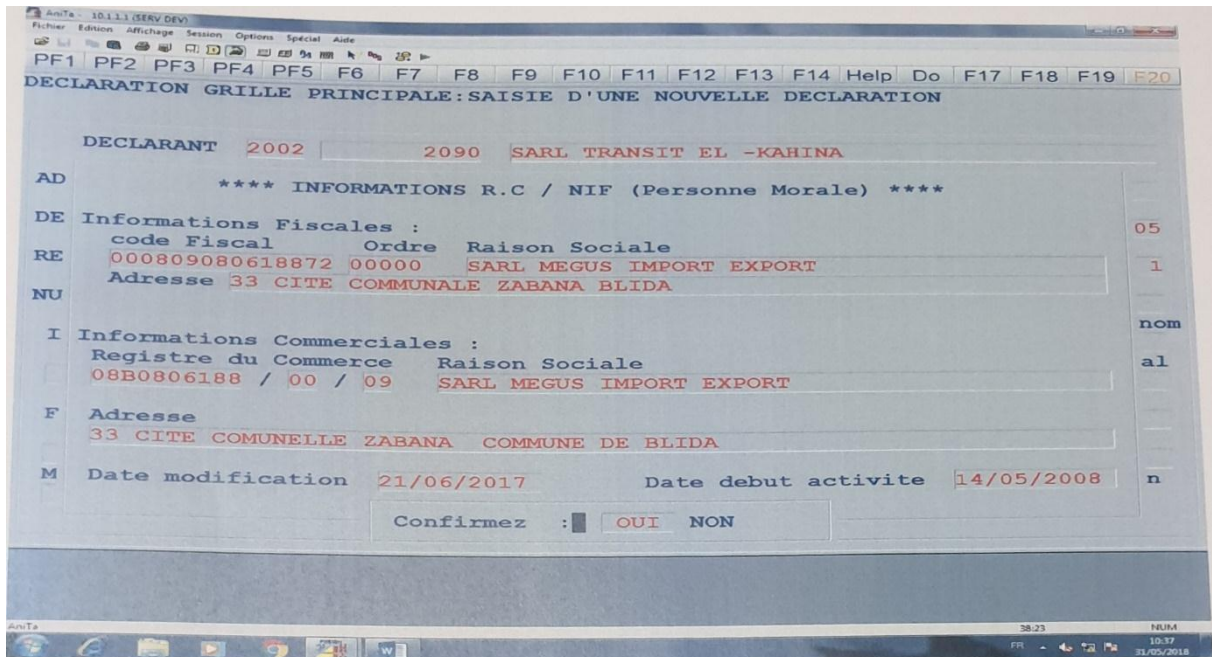
2.4- SOUS MASQUE 3: SAISIE DU NIF (sm3)

Cette phase est destinée à la saisie du numéro identifiant fiscal (NIF).



Source : Capture d'écran Elaboré par nous même

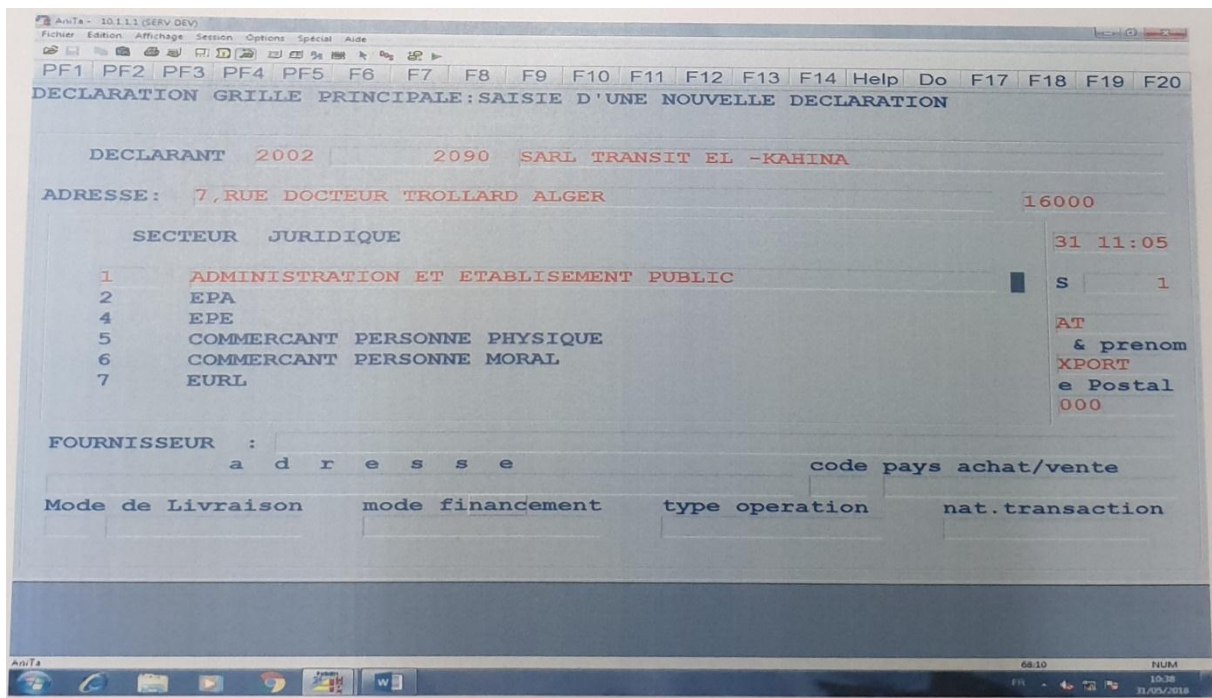
Après le choix de la rebique saisie du numéro de NIF la fenêtre registre de commerce (RC) s'affiche.



Source : Capture d'écran Élaboré par nous même

2.5- SOUS MASQUE 4: SECTEUR JURIDIQUE (sm4)

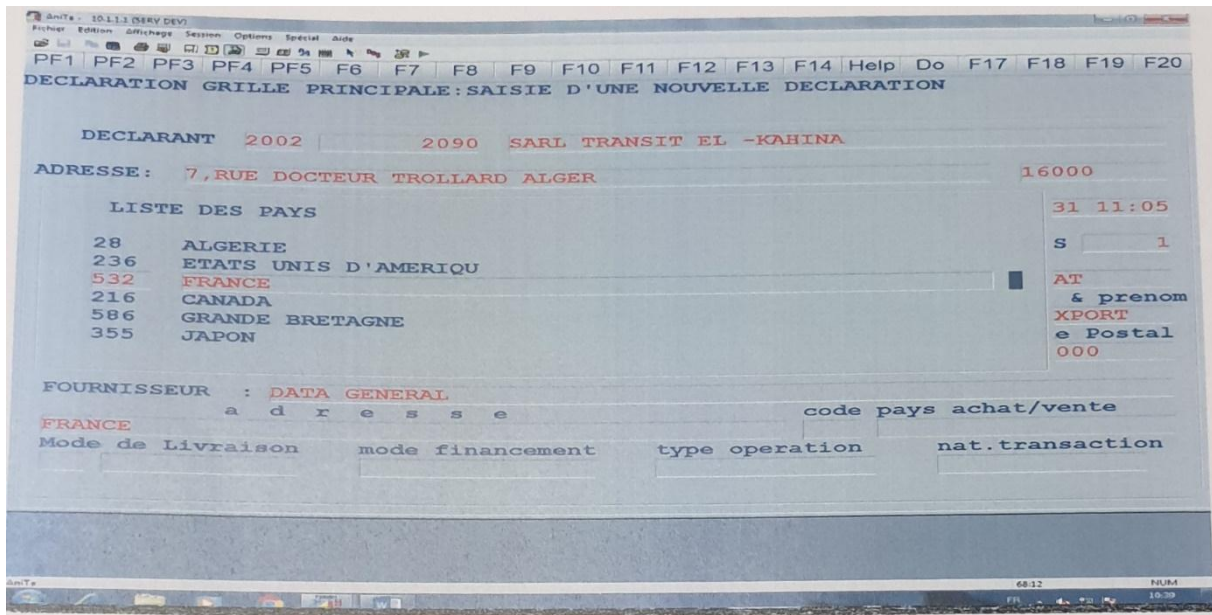
Cette phase est destinée a la saisie du statut juridique de l'operateur comme le démontre la fenêtre déroulante dans le masque suivant



Source : Capture d'écran Élaboré par nous même

2.6- SOUS MASQUE 5: CODE PAYS ACHAT (sm5)

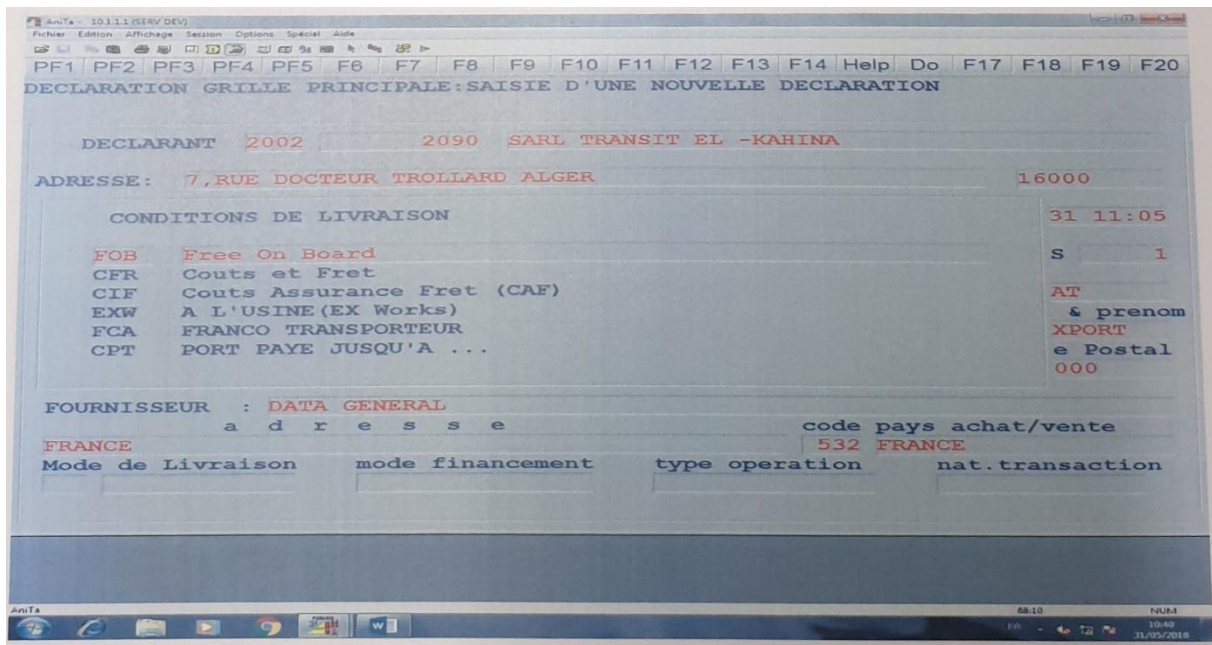
Cette phase est destinée a la saisie du pays d'achat de la marchandise, une fenêtre déroulante s'affiche au déclarant avec la liste des codes pays et nom pays



Source : Capture d'écran Élaboré par nous même

2.7- SOUS MASQUE 6: INCOTERM (sm6)

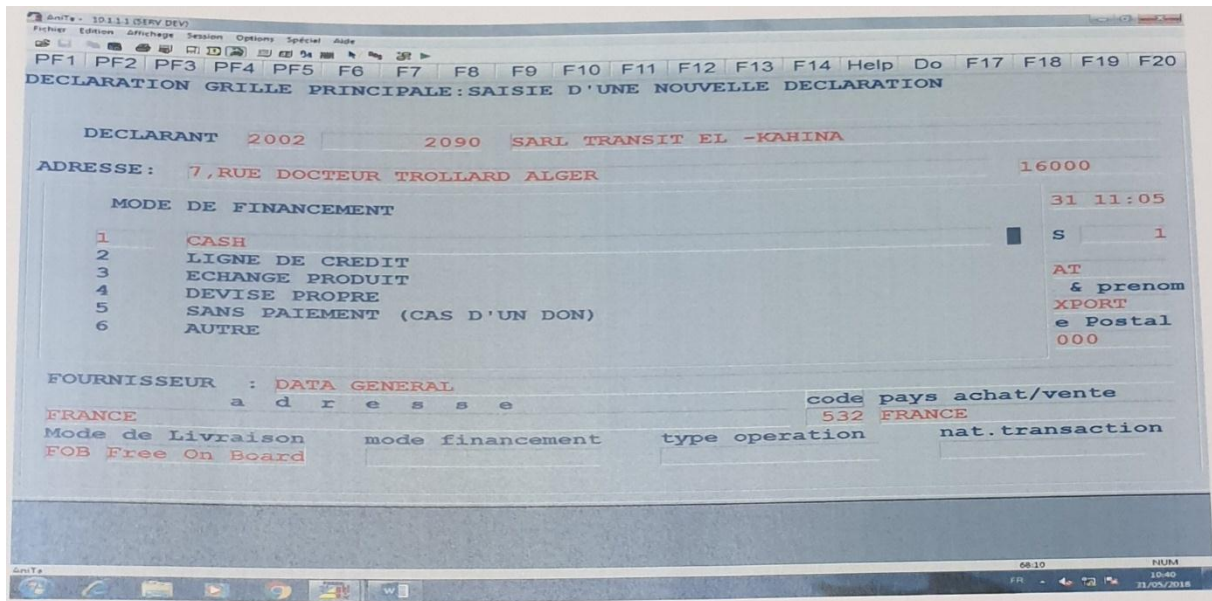
Les incoterms sont très important dans le calcules de la valeur de la marchandise, c'est le mode de livraison que le vendeur livre à l'acheteur (exp: FOB le fret est calculer a part).



Source : Capture d'écran Élaboré par nous même

2.8- SOUS MASQUE 7 : MODE DE FINANCEMENT (sm7)

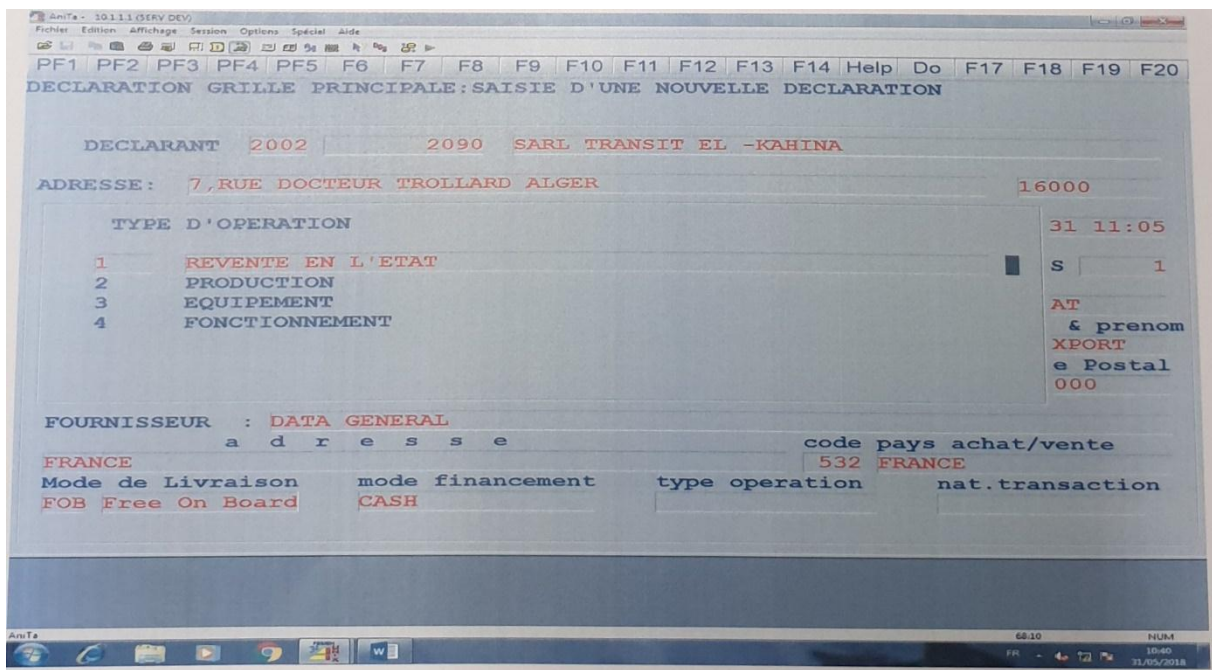
Cette phase est destinée a la saisie du mode financement tel que montre la fenêtre déroulante suivante.



Source : Capture d'écran Élaboré par nous même

2.9- SOUS MASQUE 8: TYPE D'OPERATION (sm8)

La saisie du type d'opération est très importante pour la prise de décision et l'élaboration des statistiques du commerce extérieur, il existe quatre types de paiement comme le montre la fenêtre déroulante suivante.



Source : Capture d'écran Élaboré par nous même

2.10- SOUS MASQUE 9: NATURE DE TRANSACTION (sm9)

Il existe quatre types de nature de transaction

DECLARATION GRILLE PRINCIPALE: SAISIE D'UNE NOUVELLE DECLARATION

DECLARANT 2002 2090 SARL TRANSIT EL -KAHINA

ADRESSE: 7, RUE DOCTEUR TROLLARD ALGER 16000

NATURE TRANSACTION

1 ACHAT/VENTE SAUF DANS LE CADRE D'UN CONTRAT DE FAB
2 PRETS A TITRE ONEREUX, LOCATION, LOCATION-VENTE (L
3 ECHANGES DE MARCHANDISES DANS LE CADRE D'UN PROGRA
4 TRANSACTIONS SANS CONTREPARTIE.

31 11:05
S 1
AT
& prenom
XPORT
e Postal
000

FOURNISSEUR : DATA GENERAL
adresse code pays achat/vente
FRANCE 532 FRANCE

Mode de Livraison mode financement type operation nat.transaction
FOB Free On Board CASH REVENTE EN L'ET

Source : Capture d'écran Elaboré par nous même

PREMIER PARTIE DE LA SAISIE DE LA DECLARATION FINIE:

AniTa - 10.1.11 (SERV DEV)

Fichier Edition Affichage Session Options Spécial Aide

PF1 PF2 PF3 PF4 PF5 F6 F7 F8 F9 F10 F11 F12 F13 F14 Help Do F17 F18 F19 F20

DECLARATION GRILLE PRINCIPALE : SAISIE D'UNE NOUVELLE DECLARATION

DECLARANT 2002 2090 SARL TRANSIT EL -KAHINA

ADRESSE: 7, RUE DOCTEUR TROLLARD ALGER 16000

DECLARATION IMPORTATION DEFINITIVE (MISE A du 2018-05-31 11:05

REGIME 1000 BUREAU 10 ALGER PORT ARTICLES 1

NUMERO ENREGISTREMENT REPERTOIRE 1 MODE DE PAIEMENT IMMEDIAT

code douane code fiscal ordre type raison sociale/nom & prenom

IMPORTATEUR 4340 000809080618872 00000 10 SARL MEGUS IMPORT EXPORT

Adresse Code Postal

33 CITE COMMUNALE ZABANA BLIDA 09000

raison sociale

FOURNISSEUR : DATA GENERAL

a d r e s s e code pays achat/vente

FRANCE 532 FRANCE

Mode de Livraison mode financement type operation nat.transaction

FOB Free On Board CASH REVENTE EN L'ET ACHAT/VENTE SA

AniTa 61:22 NUM 10:42 31/05/2018

Source : Capture d'écran Élaboré par nous même

3.1. MASQUE 2: DEUXIEME PARTIE DE LA DECLARATION

DECLARATION SUITE SAISIE: SAISIE D'UNE NOUVELLE DECLARATION

DECLARANT 2002 2090 SARL TRANSIT EL -KAHINA

ADRESSE: 7, RUE DOCTEUR TROLLARD ALGER 16000

DECLARATION IMPORTATION DEFINITIVE (MISE A du 2018-06-21 14:41

RELATION ACHETEUR SUCCURSALE PAYS PROVENANCE

TRANSPORT INTERIEUR NATURE DECLARATION

Nbr colis manifeste 0 Poids brut manifeste 0.0000

Type Dedouane. Nbr colis Poids net brut 0.0000 0.0000

DOMICIL. Banque Dossier

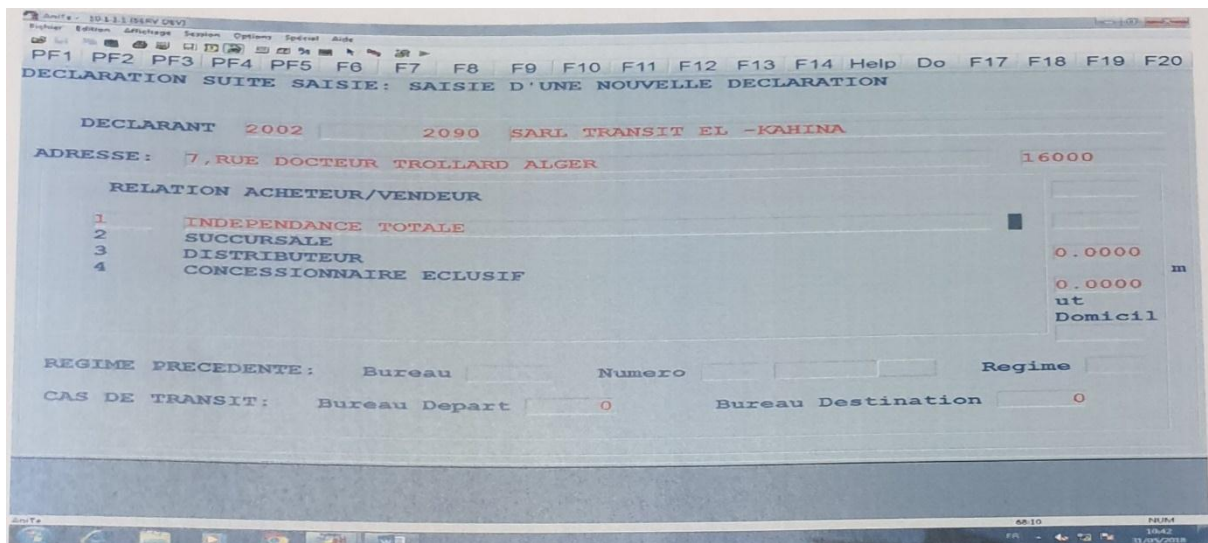
REGIME PRECEDENTE: Bureau Numero Regime

CAS DE TRANSIT: Bureau Depart 0 Bureau Destination 0

Source : Capture d'écran Élaboré par nous même

3.2- SOUS MASQUE (2.1) RELATION ACHETEUR/VENDEUR :

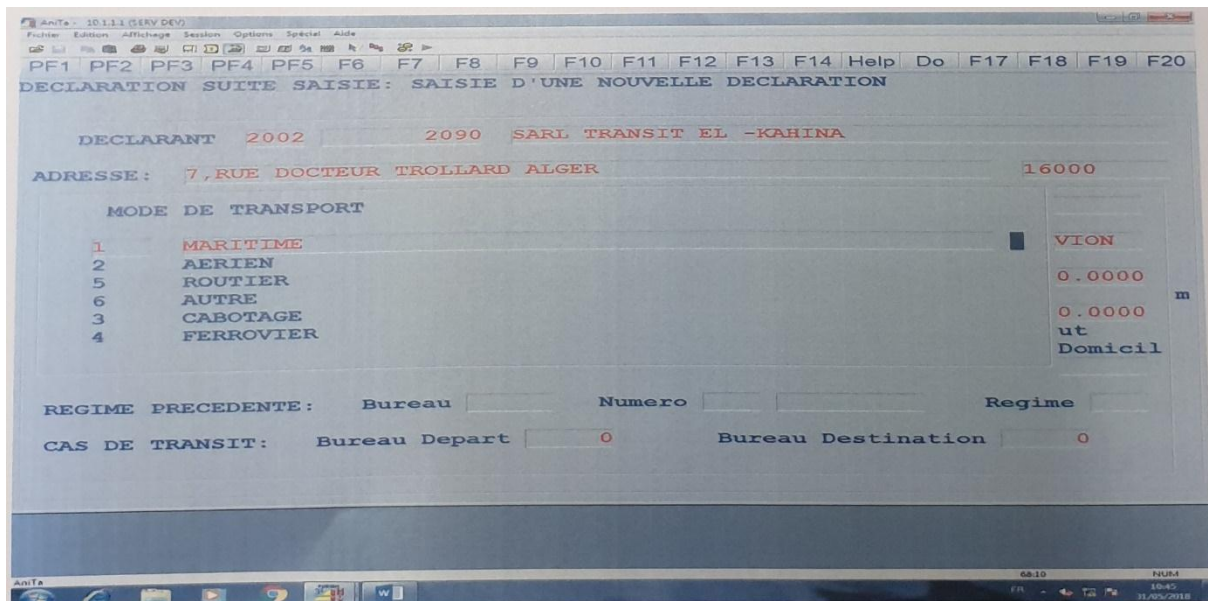
Le déclarant entame cette partie le choix de la relation qui lie l'acheteur au vendeur, il existe quatre choix possible comme le montre la fenêtre déroulante suivante :



Source : Capture d'écran Élaboré par nous même

3.3- SOUS MASQUE (2.2) MODE DE TRANSPORT :

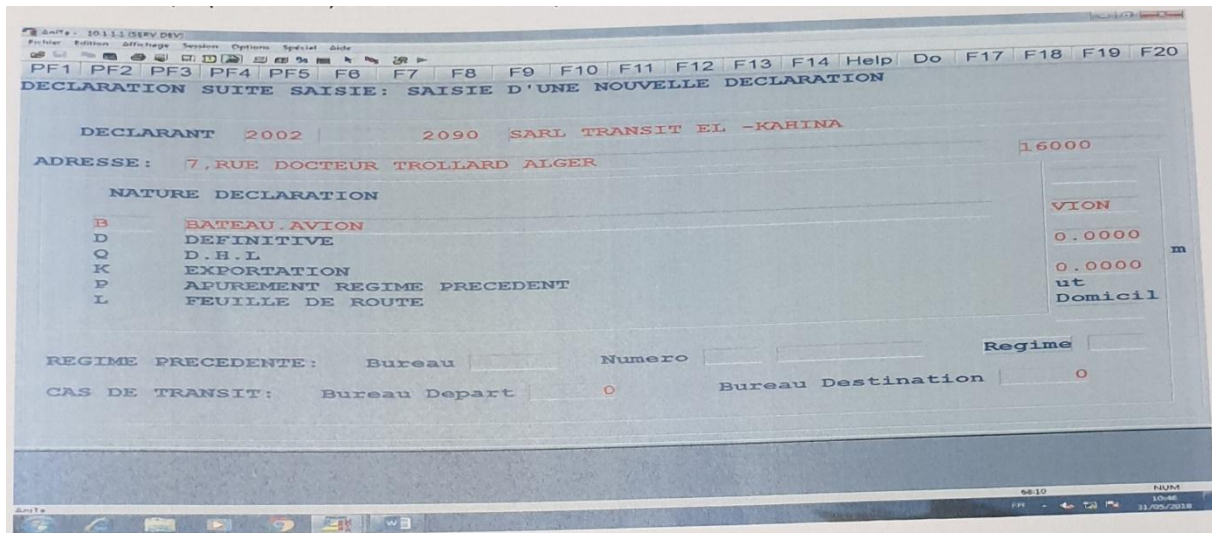
Le choix de mode de transport est très important dans la traçabilité de la marchandise il existe plusieurs mode de transport à s'avoir l'aérien, maritime, routier ou autres qui a un lien directe avec le manifeste (exp: maritime il reprenant l'année, numéro et la ligne du manifeste).



Source : Capture d'écran Élaboré par nous même

3.4- SOUS MASQUE (2.3) NATURE DECLARATION :

Le déclarant choisie la nature de la déclaration attribuée à sa déclaration, le choix de l'option définitive implique l'apurement du manifeste comme la montre le sous masque (2.4).

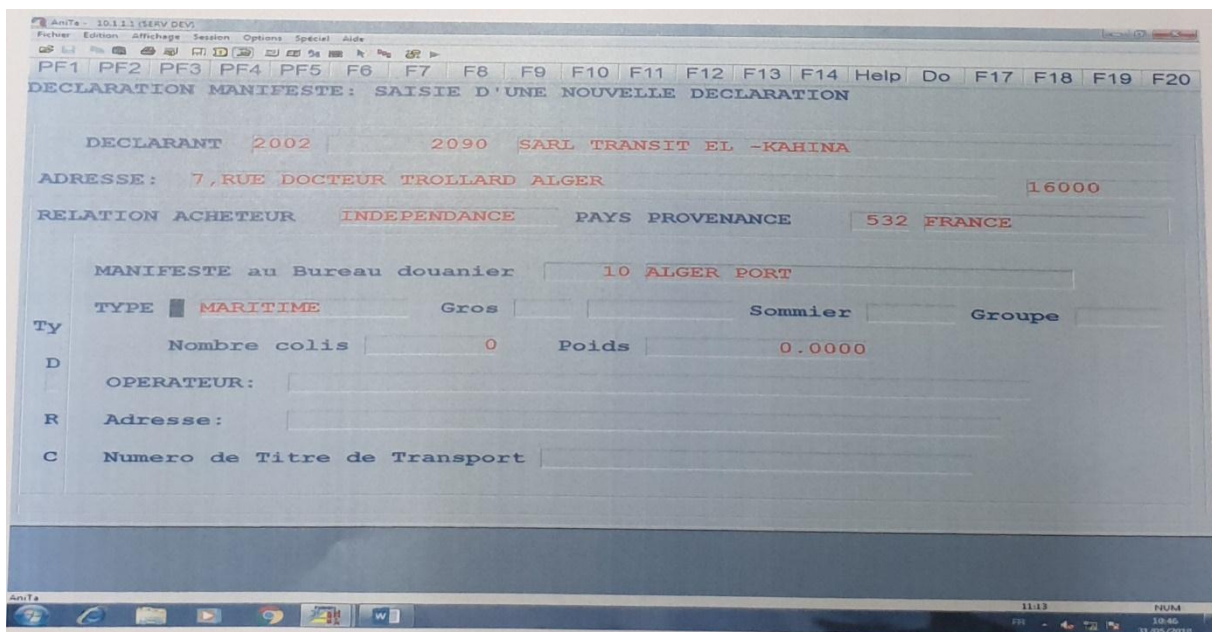


Source : Capture d'écran Élaboré par nous même

3.5- SOUS MASQUE (2.4) INFORMATION APPUREMENT MANIFESTE

<< Type Manif/Gros/Ligne/Groupe >>

Le déclarant doit saisir les informations du manifeste.



Source : Capture d'écran Élaboré par nous même

3.6- SOUS MASQUE (2.5) Information sur la domiciliation :

Après la saisie du volet domiciliation (code de l'agence, la banque, le numéro du dossier ainsi que la date) le masque suivant s'affiche.

The screenshot shows a software window titled 'AniTa - 10.11.1 (SERV DEV)'. The menu bar includes 'Fichier', 'Edition', 'Affichage', 'Session', 'Options', 'Spécial', and 'Aide'. A toolbar with function keys (PF1-F20, Help, Do) is visible. The main title is 'DECLARATION SUITE SAISIE: SAISIE D'UNE NOUVELLE DECLARATION'. The form contains the following data:

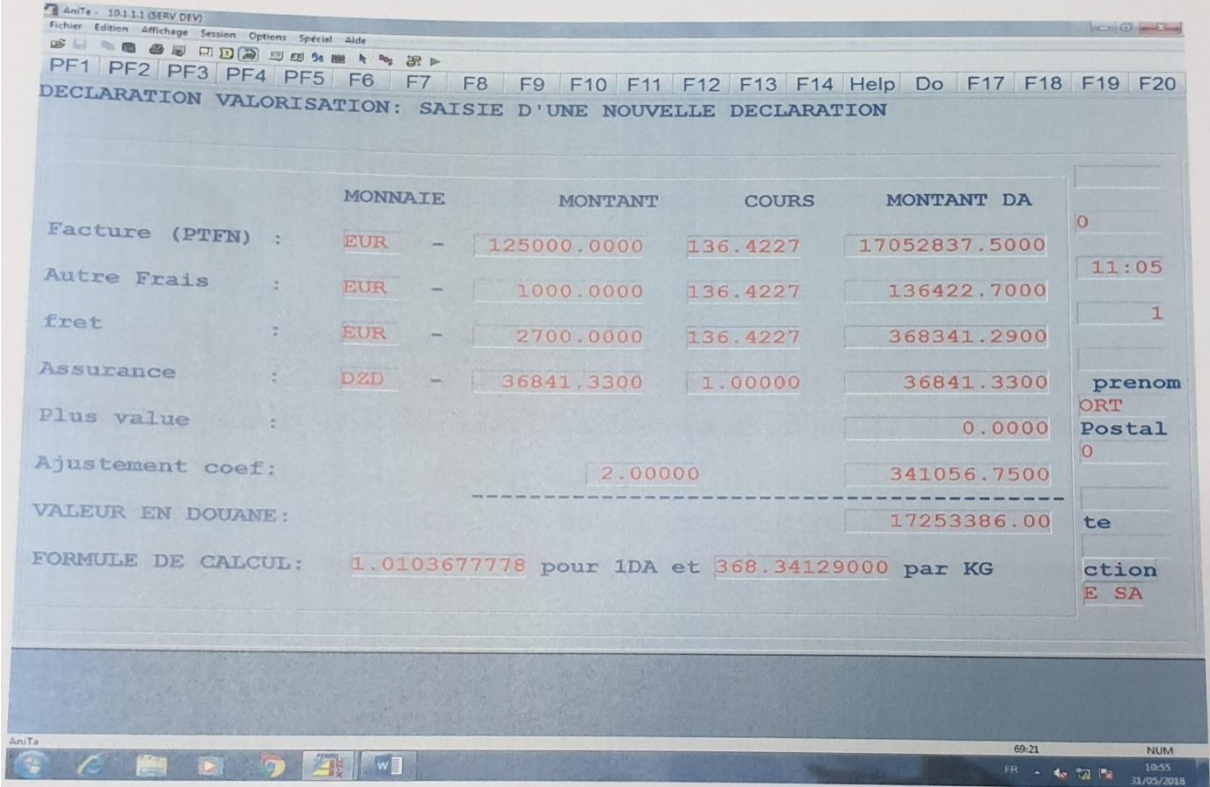
- DECLARANT:** 2002, 2090, SARL TRANSIT EL -KAHINA
- ADRESSE:** 7, RUE DOCTEUR TROLLARD ALGER, 16000
- RELATION ACHETEUR:** INDEPENDANCE, PAYS PROVENANCE: 532 FRANCE
- TRANSPORT INTERIEUR:** MARITIME, NATURE DECLARATION: Q D.H.L
- Nbr colis manifeste:** 0, **Poids brut manifeste:** 0.0000
- Type Dedouane. GLOBAL**, **Nbr colis:** 1, **Poids net:** 1000.0000, **Poids brut:** 1000.0000
- DOMICIL. Banque:** 160 101 BNA, **Numero Dossier:** 2018/1/10/000012 EUE, **Date T.Trans/Domicil:** 21/05/2017
- REGIME PRECEDENTE:** Bureau, Numero, 0, Regime
- CAS DE TRANSIT:** Bureau Depart, 0, Bureau Destination, 0

The Windows taskbar at the bottom shows the system tray with the date 31/05/2018 and time 10:52.

Source : Capture d'écran Élaboré par nous même

3.7- MASQUE 3 (F3): ÉLÉMENTS DE TAXATIONS

Le déclarant commence la saisie des éléments de la taxation à s'avoir le PTFN/FRET/ASSU/AUTRES FRAIS, en commençant par introduire le code monnaie (liste déroulante des codes monnaie) ensuite les montants. Le cours est alimenté automatiquement par l'administrateur à chaque mise à jour, les montants DA sont calculés automatiquement (Montant cours).

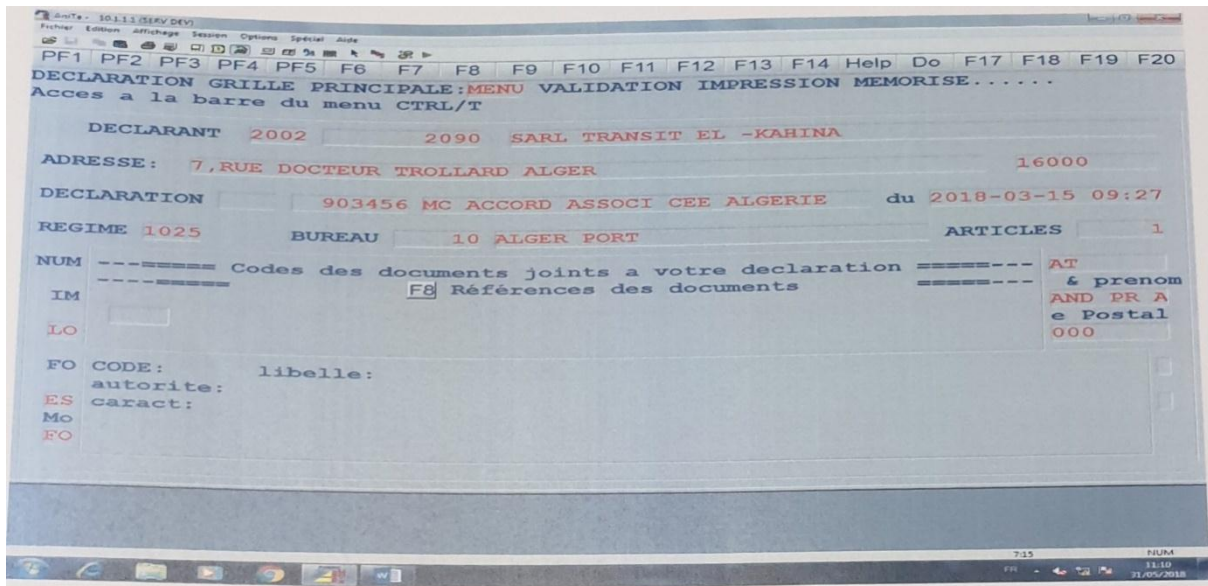


Source : Capture d'écran Élaboré par nous même

4.1- MASQUE 4 DOCUMENTS JOINTS F8 :

SOUS MASQUE (4.1):

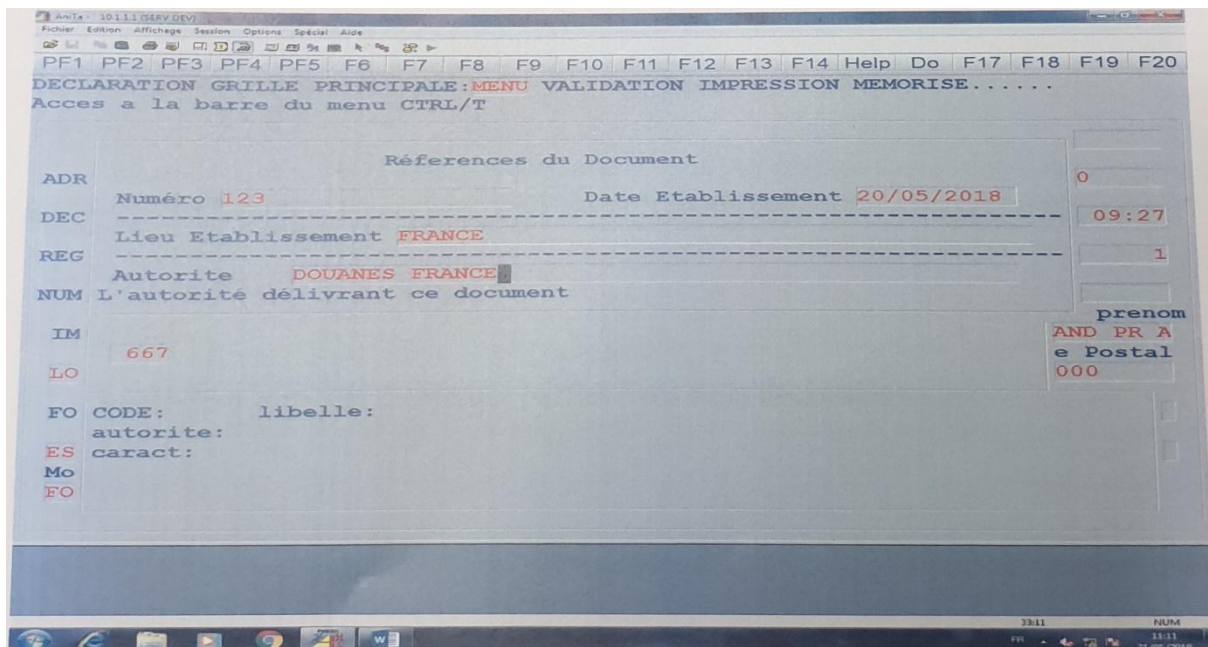
Les documents sont obligatoirement joints à la déclaration, le déclarant doit saisir tous les codes documents nécessaire au dédouanement...



Source : Capture d'écran Élaboré par nous même

SOUS MASQUE (4.2) REFERENCES DE DOCUMENTS :

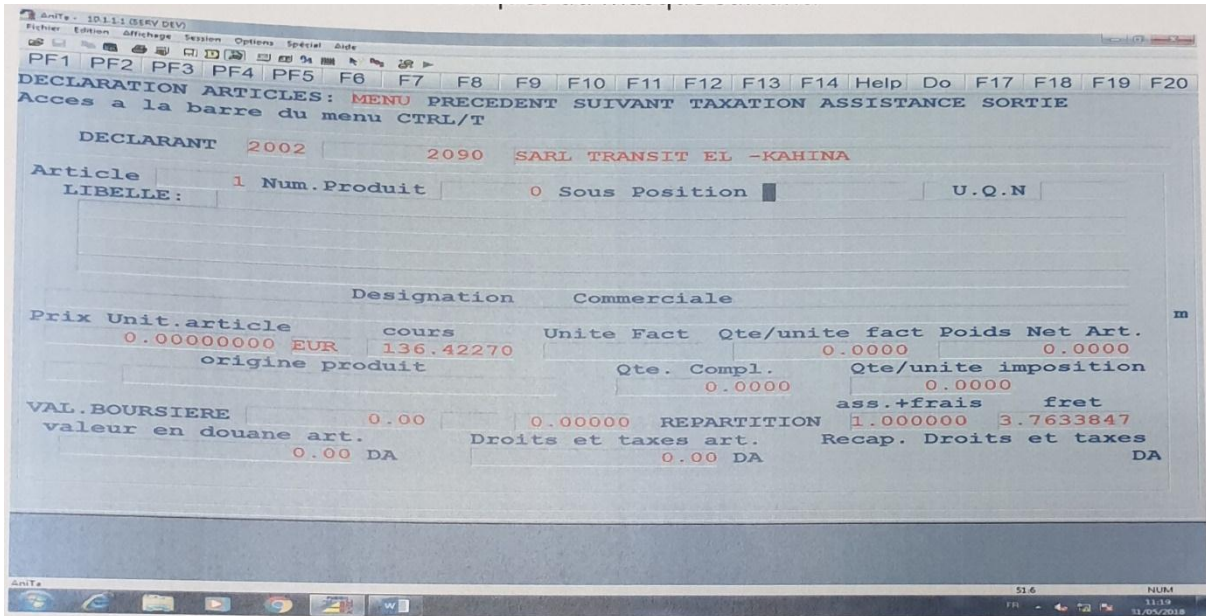
On appuyant sur la touche F8 on obtient les références du document.



Source : Capture d'écran Élaboré par nous même

MASQUE 5: PARTIE VARIABLE:

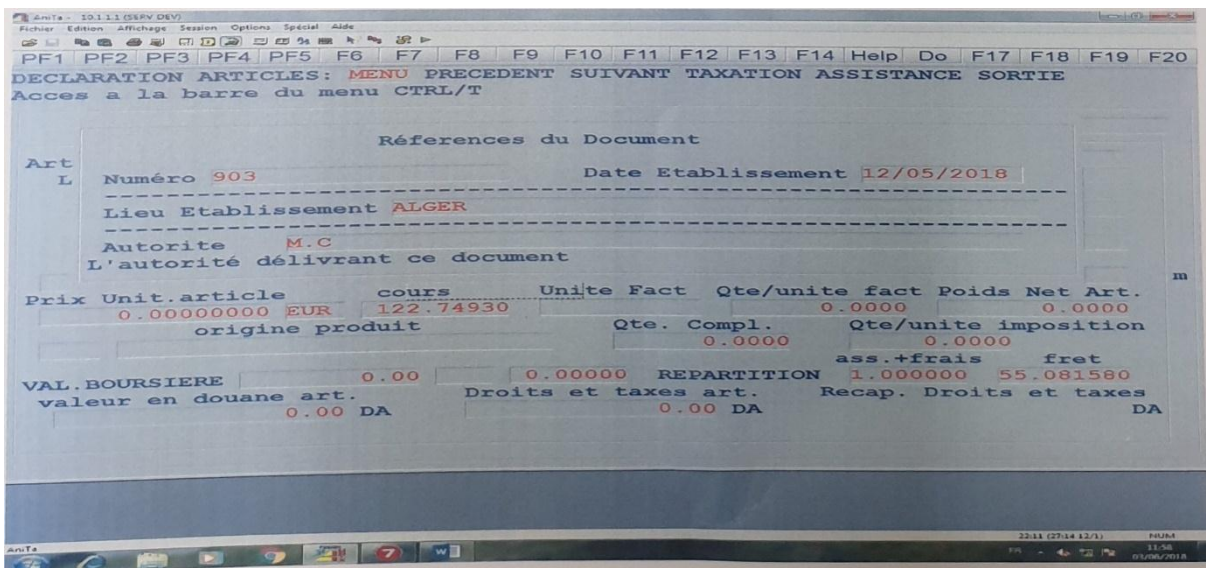
D'après le nombre d'articles qui a été saisi dans la première partie de la déclaration la rebique article s'incrémente automatiquement, le déclarant commence à saisir la sous position et sa clé ainsi que l'U.Q.N, suite à ça on obtient automatiquement l'affichage du libelle du tarif ensuite le déclarant doit saisir la désignation commerciale de la marchandise et la saisie des autres champs se fait séquentiellement suivant les rubriques du masque suivant.



Source : Capture d'écran Élaboré par nous même

FRANCHISE "DD" CAS CONVENTION

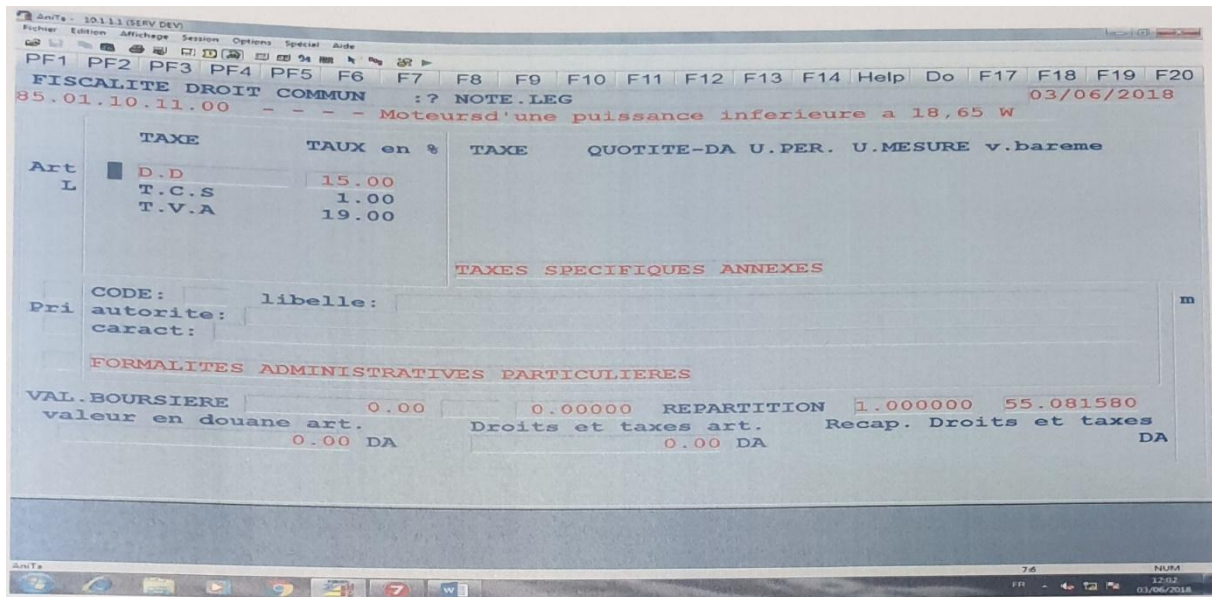
Si il y'a une franchise dans le cadre d'une convention le masque suivant s'affiche.



Source : Capture d'écran Élaboré par nous même

SOUS MASQUE (5.1): TAXATION DE L'ARTICLE

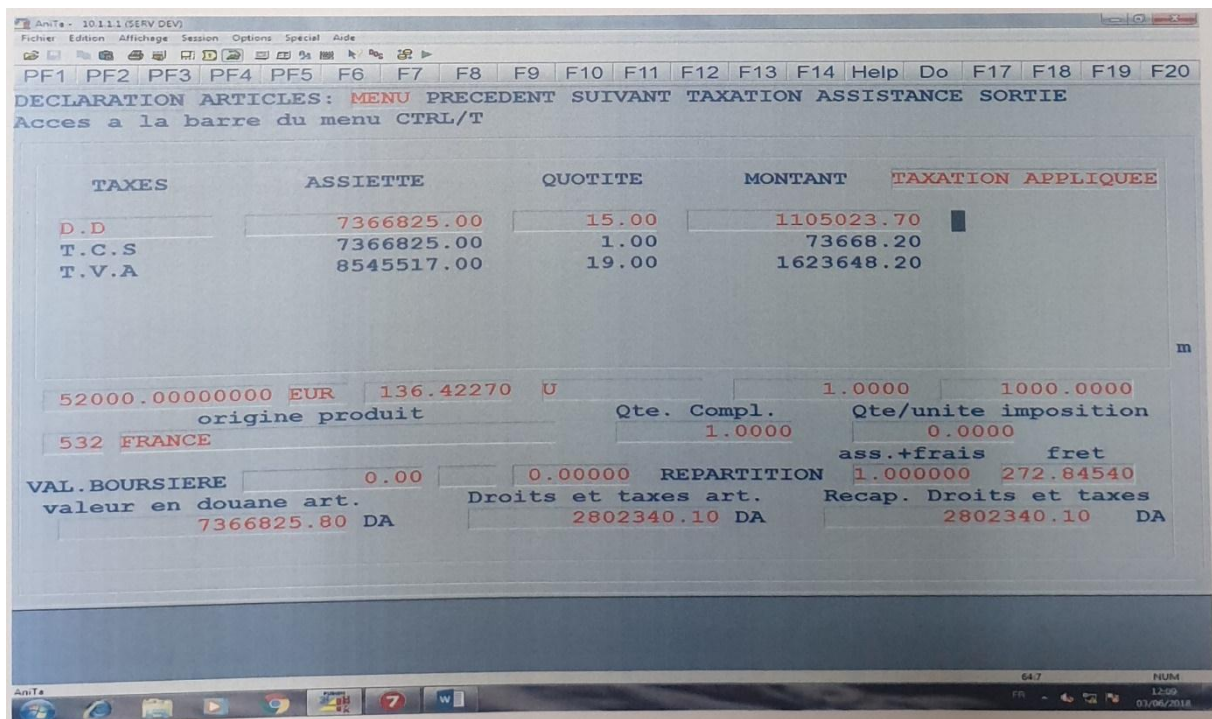
Les taxes perçus et les taxes spécifique, les codes documents et l'autorité délivrent ainsi que les F.A.P de l'article concerné sont affiché automatiquement par le système.



Source : Capture d'écran Elaboré par nous même

SOUS MASQUE (5.2) : SUITE TAXATION D'ARTICLE

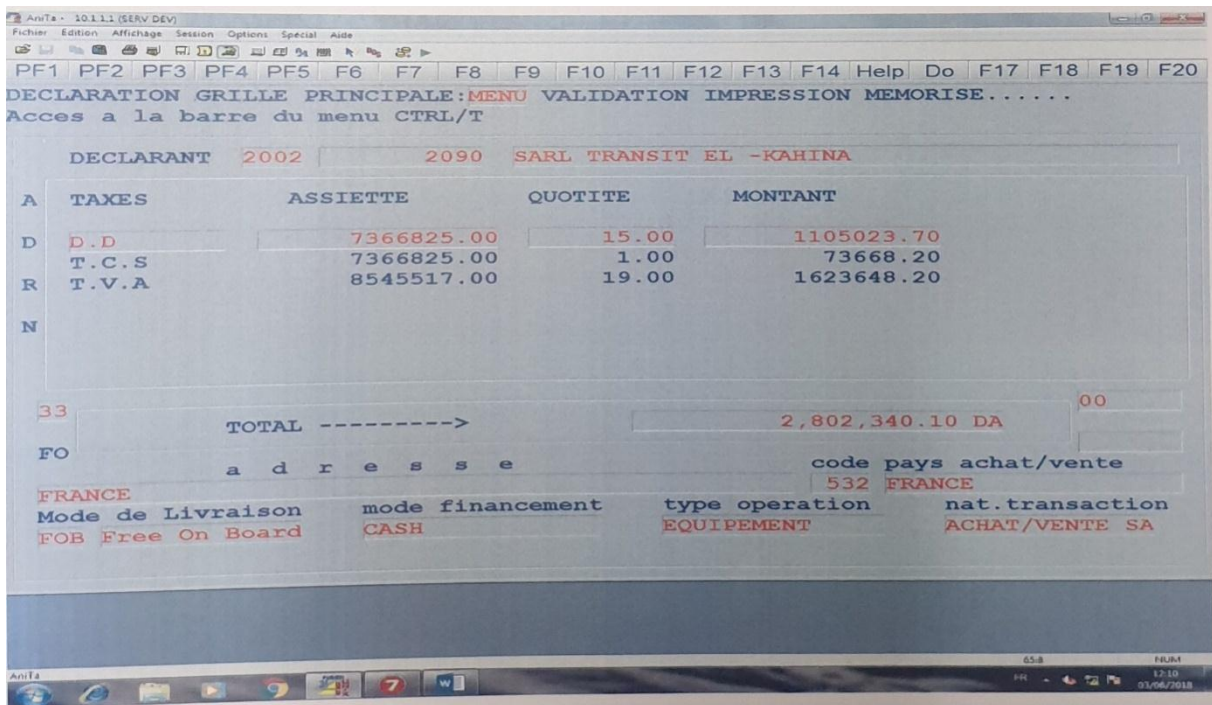
Un état récapitulatif des montants est affiché après le calcul de l'assiette et de la quantité.



Source : Capture d'écran Elaboré par nous même

SOUS MASQUE (5.3): TAXATION GLOBALE

Après la saisie de tous les articles un état récapitulatif des taxations est affiché pour la déclaration globale.

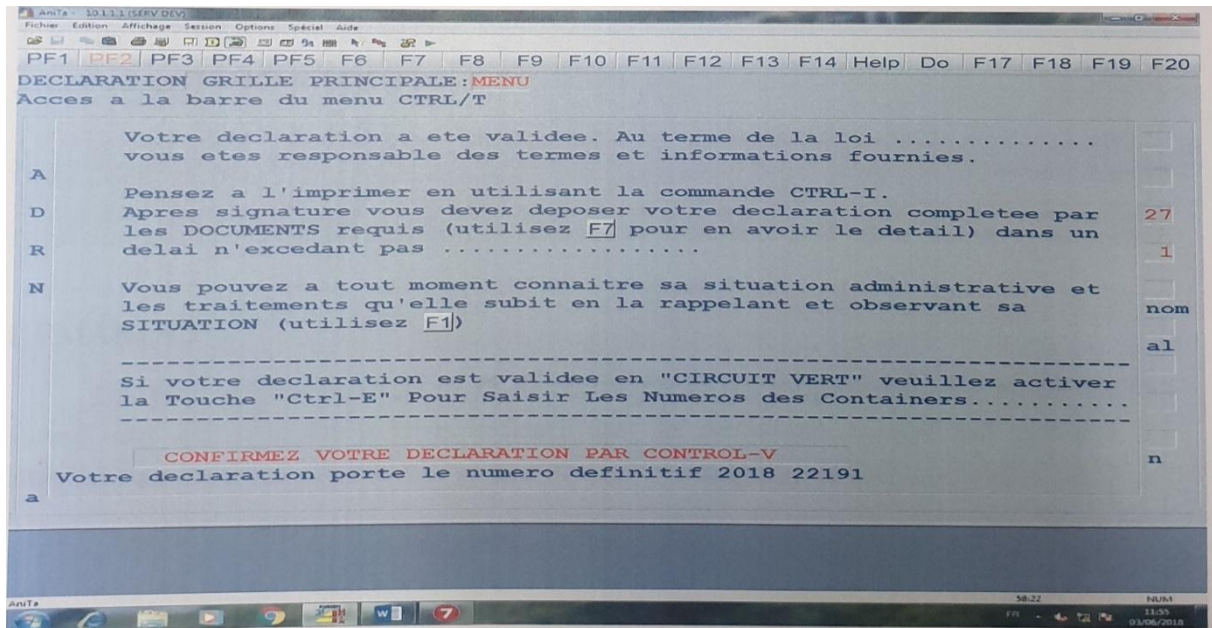


Source : Capture d'écran Élaboré par nous même

VALIDATION DE LA DECLARATION :

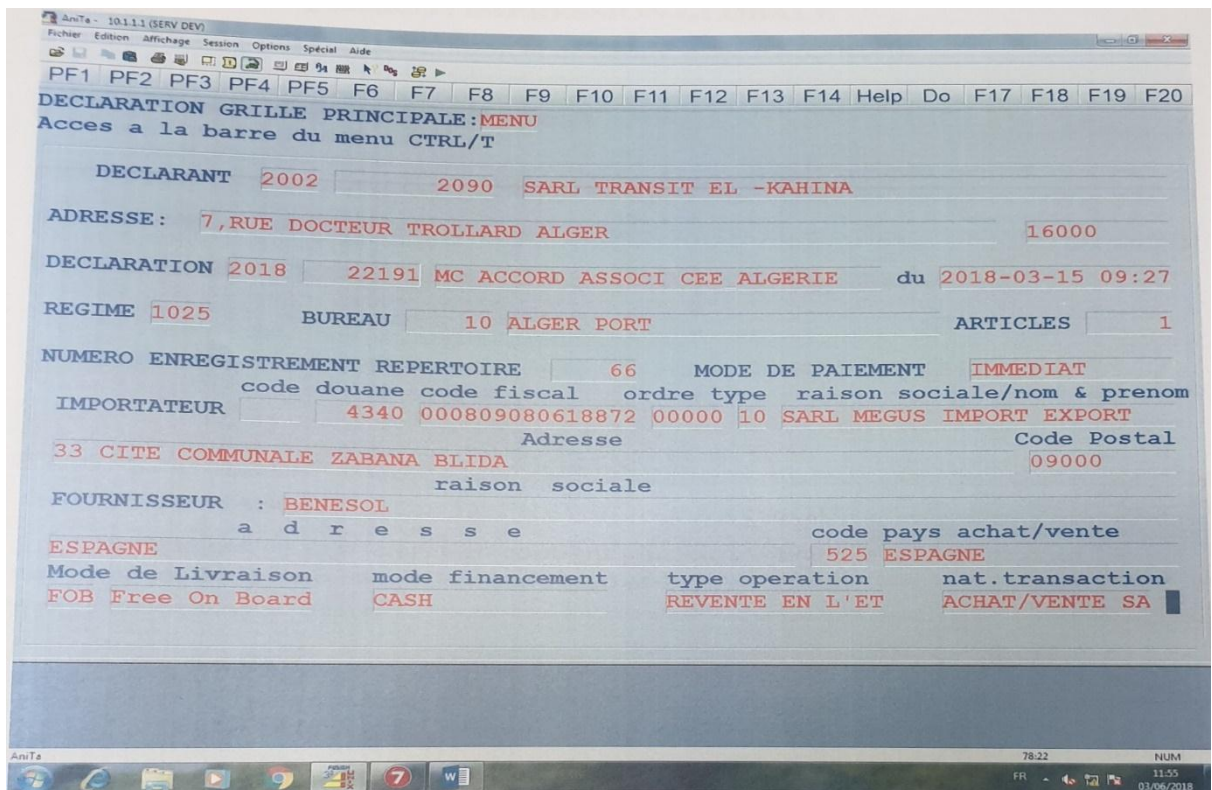
SOUS MASQUE (6.1): CONFIRMATION DE LA VALIDATION

Une fois la déclaration est validé par le déclarant un numéro définitif est attribué automatiquement par le système.



Source : Capture d'écran Elaboré par nous même

MASQUE FINAL DE LA DECLARATION :

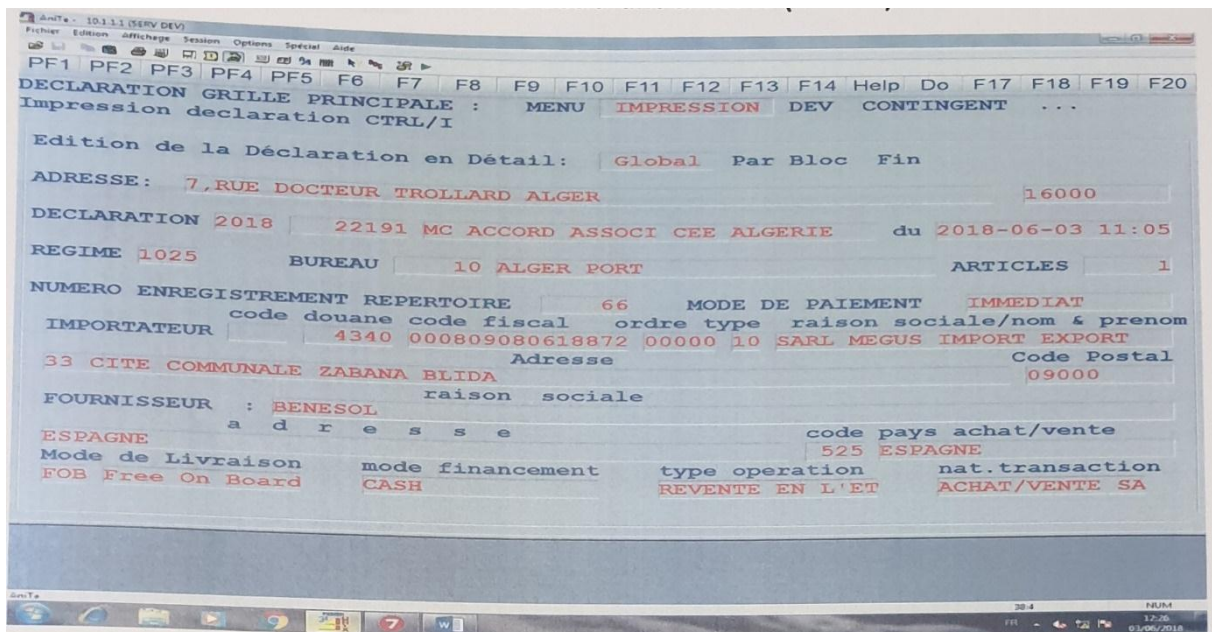


Source : Capture d'écran Elaboré par nous même

EDITION DE LA DECLARATION :

SOUS MASQUE (7.1): IMPRESSION GLOBALE

Pour imprimer sa déclaration le déclarant exécute (CTRL+1)



The screenshot shows a terminal window titled 'AnTe: 10111 (SERV DEV)'. The interface is a text-based menu with various function keys (PF1-F20) and a 'Help' option. The main content is a declaration form with the following fields and values:

- DECLARATION GRILLE PRINCIPALE : MENU IMPRESSION DEV CONTINGENT ...
- Impression declaration CTRL/I
- Edition de la Déclaration en Détail: Global Par Bloc Fin
- ADRESSE: 7, RUE DOCTEUR TROLLARD ALGER 16000
- DECLARATION 2018 22191 MC ACCORD ASSOCI CEE ALGERIE du 2018-06-03 11:05
- REGIME 1025 BUREAU 10 ALGER PORT ARTICLES 1
- NUMERO ENREGISTREMENT REPERTOIRE 66 MODE DE PAIEMENT IMMEDIAT
- IMPORTATEUR code douane 4340 code fiscal 000809080618872 ordre type 00000 10 raison sociale/nom & prenom SARL MEGUS IMPORT EXPORT Code Postal 09000
- 33 CITE COMMUNALE ZABANA BLIDA Adresse Code Postal 09000
- FOURNISSEUR : BENESOL raison sociale
- ESPAGNE a d r e s s e code pays achat/vente 525 ESPAGNE
- Mode de Livraison FOB Free On Board mode financement CASH type operation REVENTE EN L'ET nat.transaction ACHAT/VENTE SA

Source : Capture d'écran Élaboré par nous même

2.2 Les inconvénients constatés dans le programme :

- Critère permettent d'établir les relations avec les différents acteurs de la chaîne du commerce extérieur (NIS, Domiciliation bancaire, numéro RC, etc...)
- Absence ou faiblesse des échanges avec les autres administrations dans le cadre de la stratégie de la mise en place du guichet unique (les établissements délivrant les certificats des produits par exemple)
- Absence d'un référence paramétrable pour éviter les erreurs sur les énonciations des déclarations : navires, lieu de changement, pays, devises,...etc.
- L'architecture décentralisée : Parmi les lacunes rencontré qui ne permet pas d'avoir l'information en temps réel ce qui fait que le réseau local ramasse les données des bureaux chaque fin de journée.
- Problème rencontré au cas de modification en information donnais.

- La difficulté d'utilisation du **SIGAD** parce qu'il est développé avec un langage avec une interface texte donc il marche avec la saisie de l'ordre, non pas des fonctionnalités prêt exploité juste par clique.
- **SIGAD** n'est pas accessible par internet ce qui ne permet pas aux agents de l'exploiter de n'importe quelle bureau ou même dans leur mobiles au cas d'urgence donc il est primordiale de leur présentation a leur bureau pour accéder au system.
- Le dédouanement des voyageurs n'est pas pris en charge que 50% systématiquement
- La signature électronique n'est pas pris en charge par le sigad ce qui oblige de présenté un nombre d'important de document physiquement, ce qui génère plus de bureaucratie et de perte de temps

2.3 Les avantages de programme :

- Le passage de 28 jours en 1994 jours jusqu'à moins de 48h pour la procédure du débarquement jusqu'à l'enlèvement de la marchandise.
- Ouverture partielle de system aux opérateurs économique constitue également un point fort à mettre à l'actif du system actuel
- Valorisation des métiers et professionnalisation des intervenants dans la chaine du commerce extérieur.
- l'automatisation a permis de réglé plusieurs lacune connue avant l'utilisation de system d'information comme le retard de la disponibilité des informations manifeste
- Le gain de temps de la saisie manuel et réduction des couts (matériels de saisie, les personnels spécialiste en saisie de données)

2.4 Recommandation :

Sur la base de ce qui est précédée, la douane à besoin d'améliorer son système d'information, étant donné que les besoins actuelles nécessitent un développement de certaines fonctionnalités, pour obtenir le meilleur rendement du système d'information, nous essayerons de présenter les recommandations suivantes :

- le passage vers une architecture centralisé pour obtenir les informations et les données en temps réel, et qui permet une facilitation de résoudre les pannes potentiel dans les différents bureaux douaniers donc l'architecture centralisé sera la solution la plus optimale et qui demande moins d'investissements que l'architecture décentralisé actuelle.
- le développement d'un nouveau programme basé sur un langage récent (java, python, c++) va permettre de résoudre plusieurs problèmes comme la facilitation de l'exploitation du programme par les utilisateurs, possibilité d'ajouter des modules complémentaires etc...
- L'intégration des institutions qui délivrent les autorisations sur le système va faciliter la lutte contre la fraude et contribuera à la digitalisation de l'administration et qui permet de réduire les problèmes bureaucratiques
- L'adaptation de la signature électronique pour permettre d'établir le guichet unique avec la coopération des efforts interinstitutionnelles dans le système va permettre d'un dépôt de documents complètement électronique ce qui génère un gain en temps et d'argent très important pour les différents partenaires
- Externaliser Le programme sur interface web va permettre aux utilisateurs un usage plus pratique et une possibilité d'accès à distance à partir de leur mobile ou ils peuvent intervenir en cas situation d'urgence et permettra la possibilité d'adapter la stratégie de travail à distance à l'avenir.

Conclusion général :

L'objectif de notre travail est de démontrer l'importance et l'impact du système d'information sur la performance commerciale de l'entreprise, le dédouanement est la fonctionnalité pilier de l'autorité douanière sans oublier son importance pour l'économie nationale, donc un système efficace et efficient sera primordiale pour répondre aux besoins nécessaires.

On a abordé dans ce mémoire le système d'information douanier SIGAD qui est utilisé pour gérer et contrôler les transactions du commerce extérieur de l'Algérie, en voyant son importance, ces fonctionnalités, le degré d'implication du système aux procédures de dédouanement, l'intégrité des partenaires externes à l'échange de la donnée informationnelle pour rendre l'activité de dédouanement plus rapide en termes de délai et en réduction des coûts.

À l'issue de notre travail de recherche au sein du centre informatique de la douane, nous avons essayé de démontrer l'importance d'implication des partenaires au système pour faciliter les activités douanières et son résultat positif amont jusqu'à l'aval dans l'entreprise.

Malgré que le système actuel répond à la majorité des besoins nécessaires, mais ça n'empêche pas l'existence de certains inconvénients qui doivent être examinés pour assurer la continuité du bon déroulement du système d'information et des activités de dédouanement comme la décentralisation du système et l'implication des administrations externes dans le système pour passer à l'étape du guichet unique.

Au cours de notre travail, nous avons rencontré plusieurs obstacles perturbants le bon déroulement de notre stage de recherche, premièrement le transfert du siège CNTSID et le déménagement de l'ancien emplacement à la Casbah Bab el oued vers le nouveau siège à El Mohammedia, l'encadrement de l'établissement était en surcharge de la pression de travail au milieu de la période de mon stage à cause du manque de personnel, ce qui ne lui permet pas de m'assurer une meilleure prise en charge.

Nous avons révélé comme résultat et en fréquentant la revue de littérature que les systèmes d'informations interviennent directement et positivement dans l'optimisation de l'activité douanière dont on constate une efficacité générale par réduction des coûts, qualité de service, une simplification de procédure et un gain estimable en unité non monétaire (temps, volume, espace), satisfaction des partenaires et une meilleure collaboration en interne.

Bibliographie

CONTRIBUTION DES SYSTÈMES D'INFORMATION À LA PERFORMANCE DES ORGANISATIONS : LE CAS DES BANQUES (Djamila Elidrissi, Ali Elidrissi 2010) « La Revue des Sciences de Gestion »

Impact du système d'information sur la performance organisationnelle : Cas des Entreprises de Bejaia (Algérie). (OUMAKHLOUF Naoual, KHERBACHI Hamid) Article scientifique publier en « Revue des Sciences Economiques, de Gestion et Sciences Commerciales » 2019.

Mesurer la performance du système d'information ouvrage : les baromètres de la performance (David Autissier, Valérie Delaye 2008) EYROLLES Editions d'Organisation

Sécurité des systèmes d'information et maîtrise des risques (Michel Lafitte 2003) Edition : Les essentiels de la banque

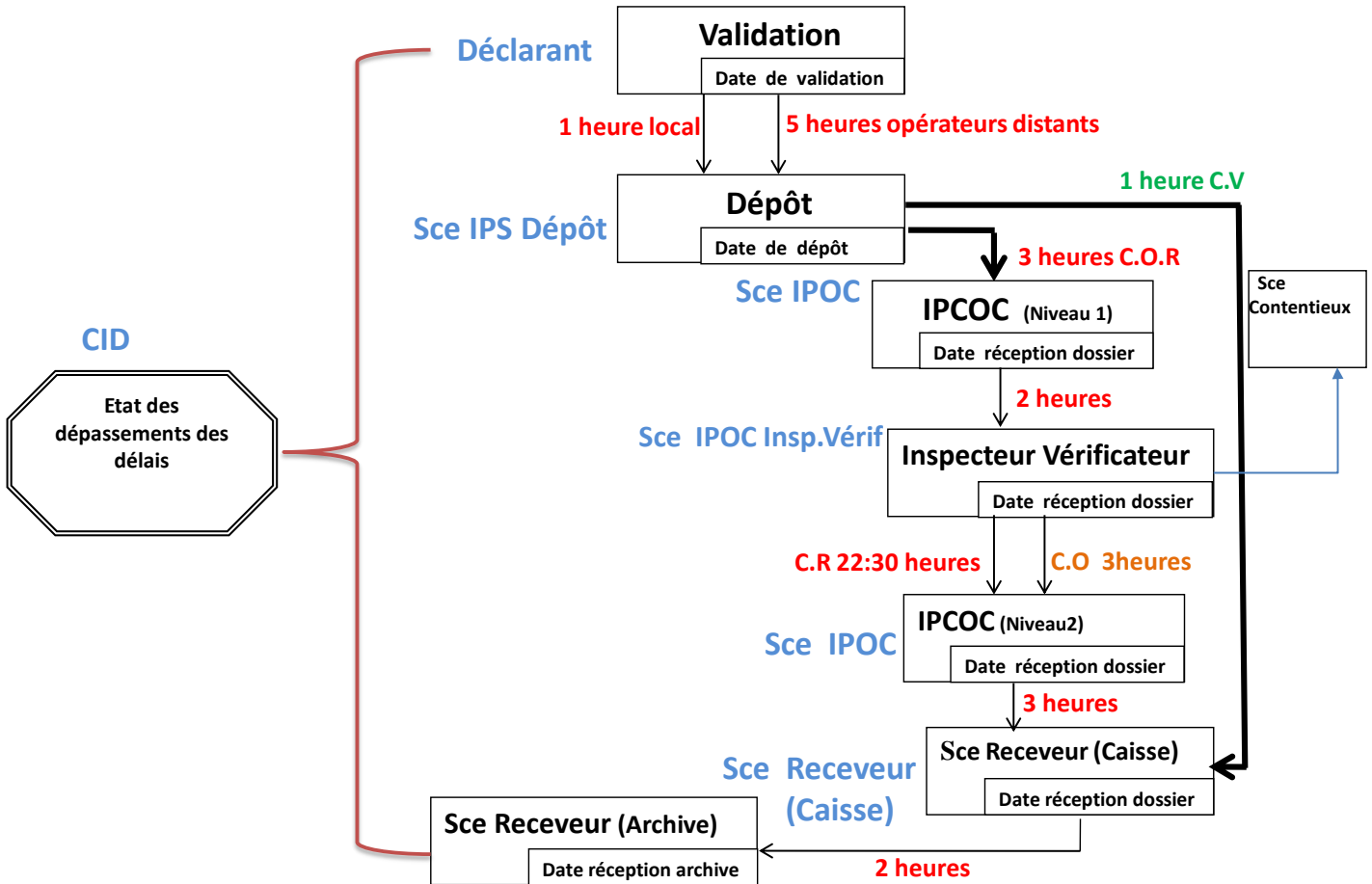
Management des systèmes d'information, Marie-Hélène Delmond, Yves Petit, Jean-Michel Gdaautier Edition DUNOD, 2003

Rapport de Diagnostique de l'existant Sigad Centre National de l'information et statistique (A.RahimiMai 2007)

Cahier de prescriptions technique pour l'assistance et a la maitrise de l'ouvrage relatif à la refonte du system d'information Douanier Novembre 2007

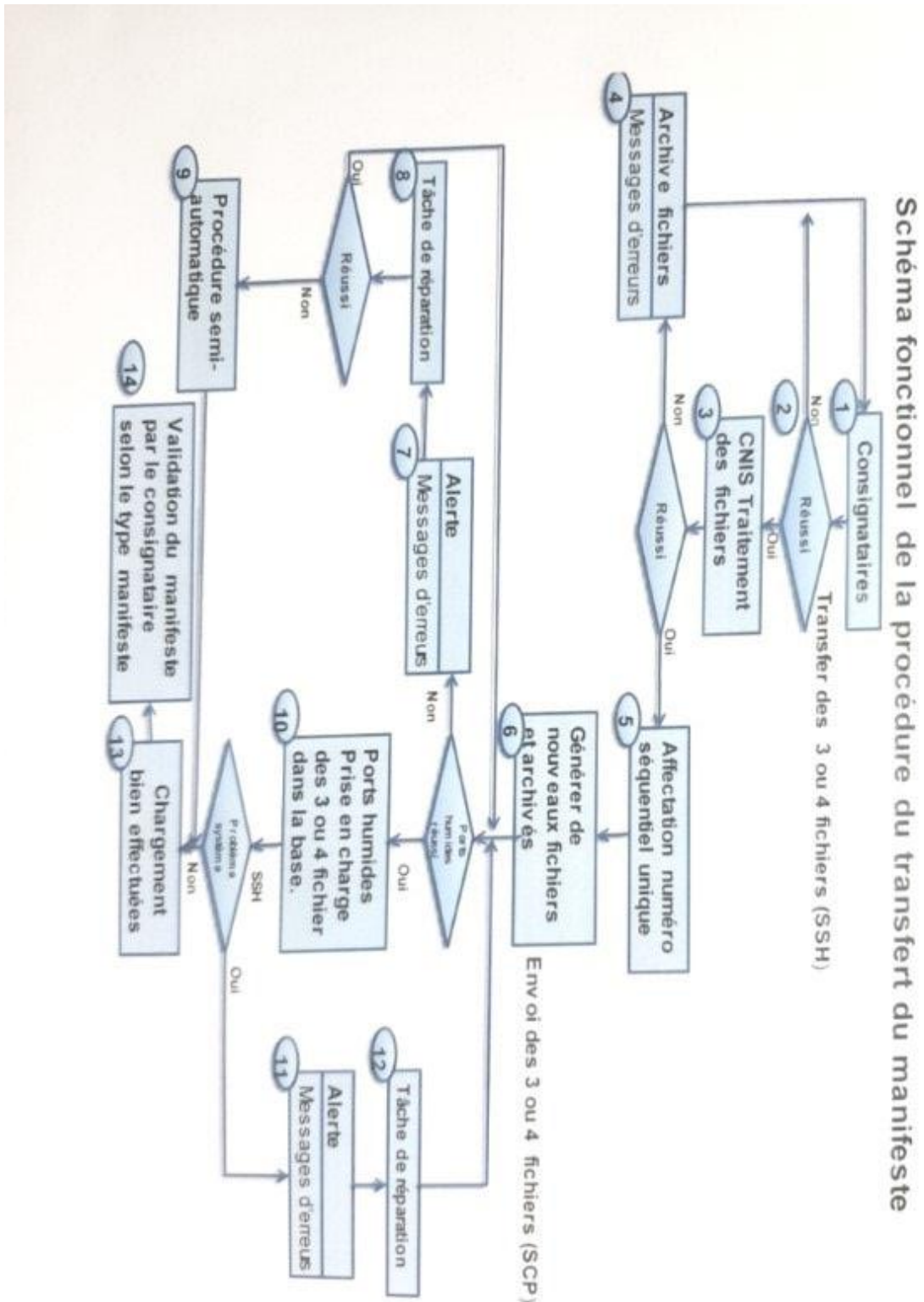
ANNEXE A : Contrôle des délais de dédouanement dans le SIGAD

Contrôle des délais de dédouanement dans le SIGAD



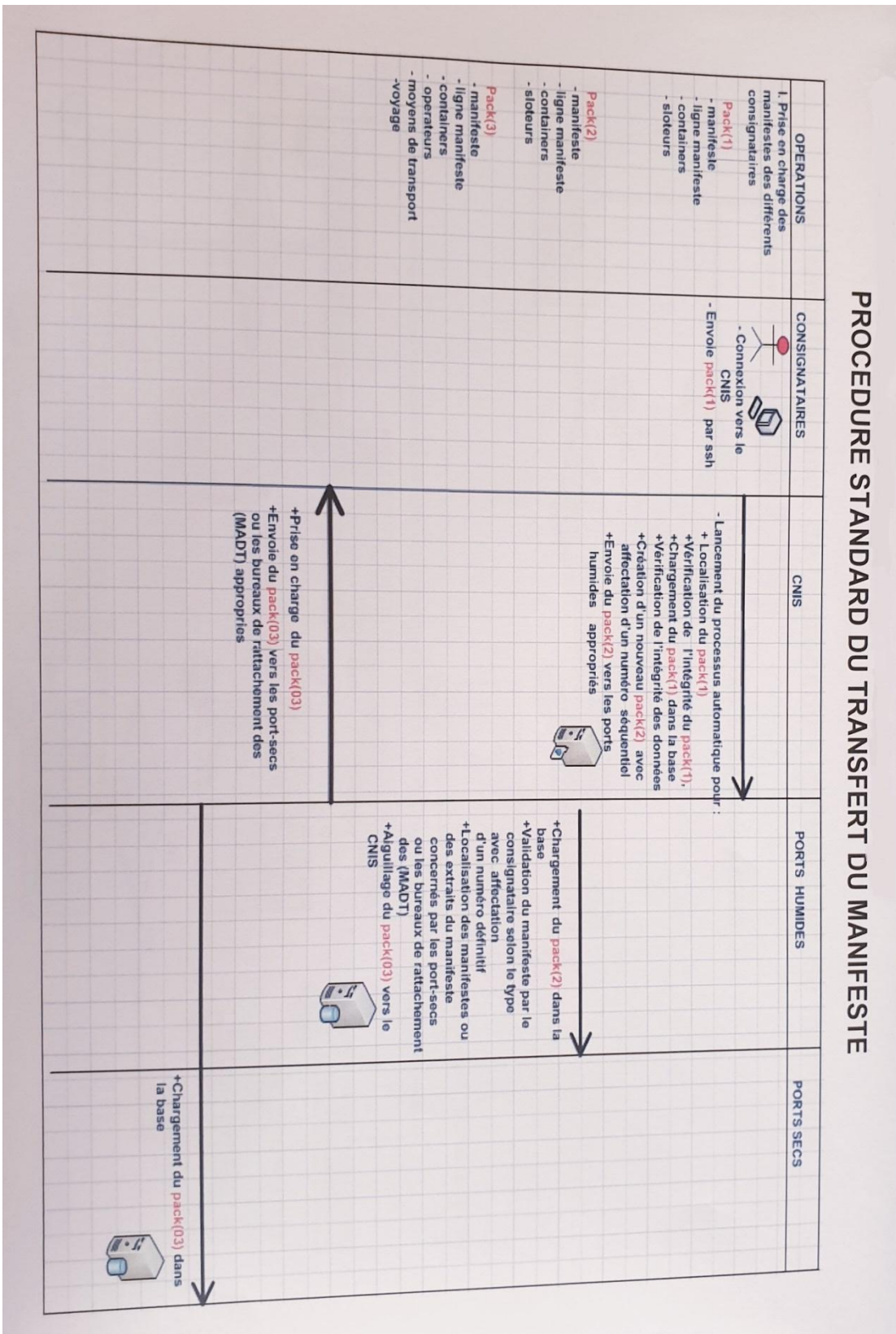
Source : centre de formation CNTSID

ANNEXE B : SCHEMA FONCTIONNEL DE LA PROCEDURE DU TRANSFERT DU MANIFESTE



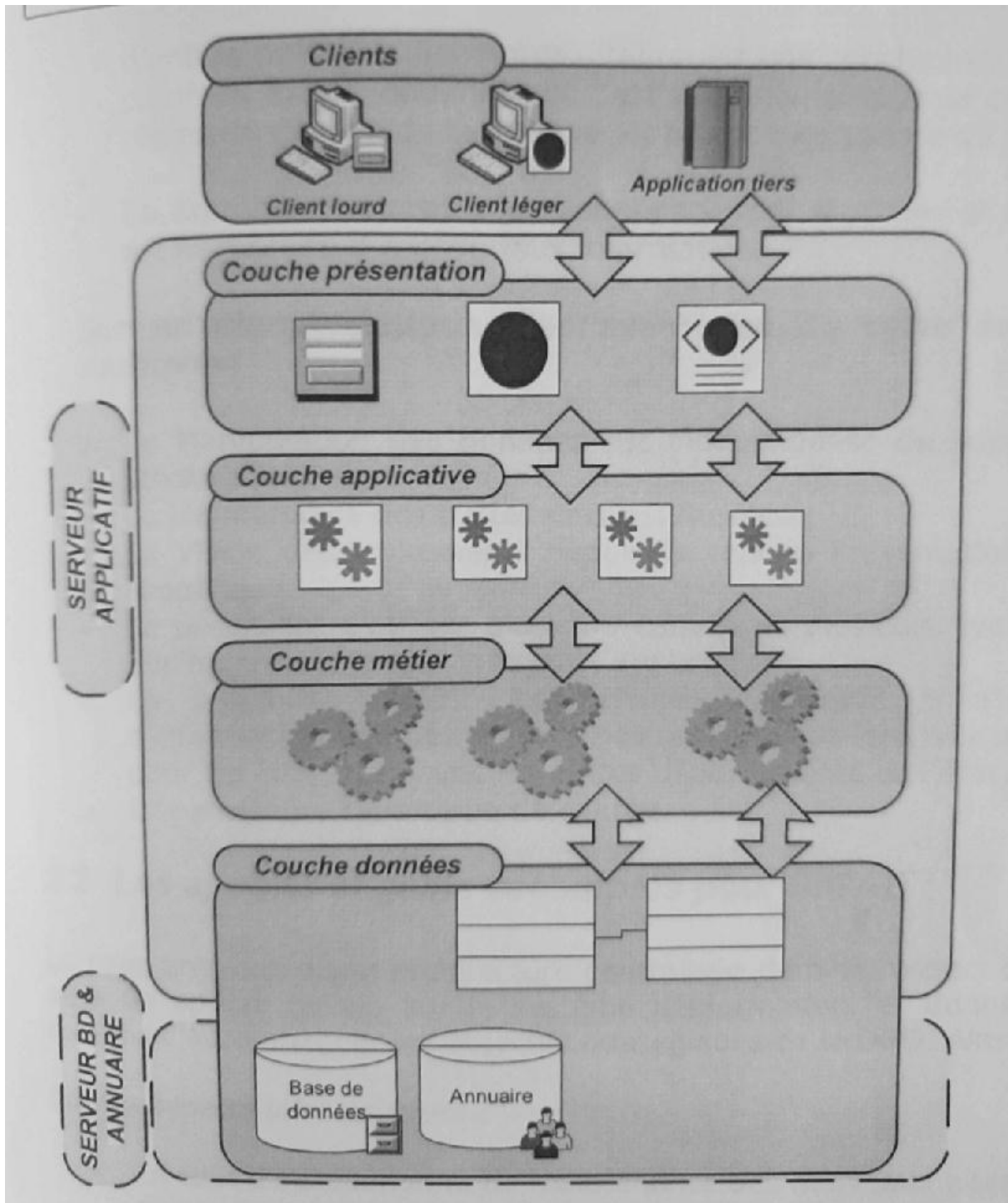
Source : centre de formation CNTSID

ANNEXE C : PROCEDURE STANDARD DU TRANSFERT DU MANIFESTE



Source : centre de formation CNTSID

ANNEXE D : ARCHITECTURE DE TRANSFERT DE DONNÉES DANS LE SERVEUR



Source : centre de formation CNTSID

ANNEXE E : GUIDE D'ENTRETIEN

GUIDE D'ENTRETIENS INDIVIDUELS

SEMI-DIRECTIFS N° XX

Projet : l'impact du système d'information sur l'activité de dédouanement.

Date: JJ/mm/2021

Interviewer Taleb Bahmed Messaoud

Heure début : HH :mm

Direction/ service concerné : Direction Si

Heure fin : HH :mm system d'information / Service

A- Responsable des informaticiens CNTSID :

1. Quelle sont les missions les plus importante du centre national de transmission et system d'information douanier

.....
.....

2. Quel sont les procédures d'importation et les exigences nécessaires dans le commerce extérieur ?

.....
.....

3. Sur quelle échelle estimez-vous le niveau de la contribution de système d'information sur l'activité de dédouanement ?

.....
.....

4. Quelle sont les acteurs important dans le système information douanier ?

.....
.....

5. Quel est le degré d'intégration des partenaires dans le system d'information douanier ?

.....
.....

B- Informaticien CNTID :

1. Quel est le degré d'influence du système d'information sur les procédures de dédouanement en terme cout et délai ?

.....
.....

2. Quelle sont les avantages et les inconvénients de system d'information douanier ?

.....
.....

3. Quelles sont les lacunes qui entravent l'existence d'un guichet unique ?

.....
.....

4. Est-ce que le system d'information Sigad répond aux exigences nécessaires actuelles ?

.....
.....

